

PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

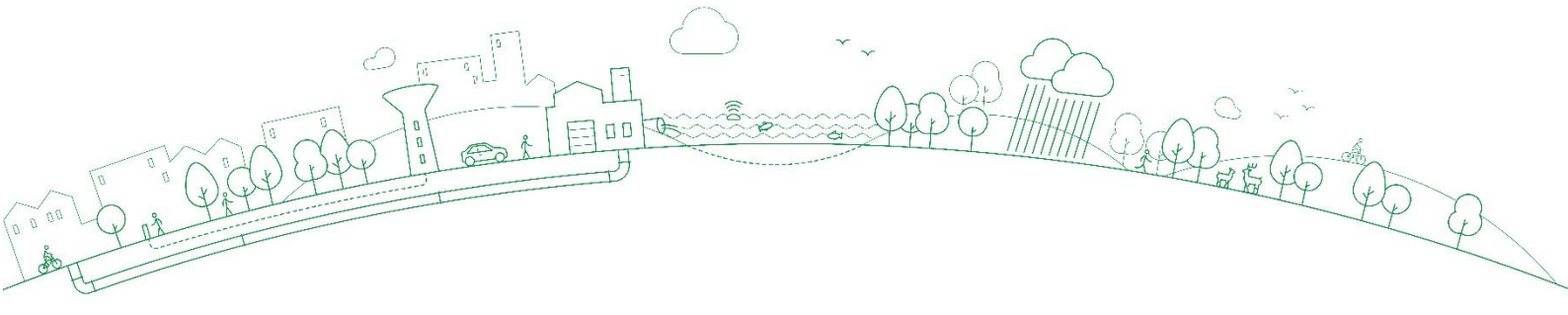
Mise à 2*2 voies de la RN2 Sur le secteur de La Capelle

Inventaires faune flore flash

24-EEE-100

PCM

EAU & ENVIRONNEMENT



MAITRE D'OUVRAGE
DREAL Hauts de France
MAÎTRE D'ŒUVRE

REDACTEUR	
PCM EAU, ENVIRONNEMENT & ECOLOGIE	1 rue Jean Macé, BP22 76720 Val de Scie – Auffay ecologie@pcm-ingenierie.fr

EQUIPE		
Florence Agasse-Yver	Mickaël Marle	Laurène Lutherer

Tableau de suivi des modifications

DATE	INDICE	DESIGNATION	AUTEUR	APPROBATEUR
	0	Rapport	Marle Mickaël	Laurène Lutherer
	1	Rapport corrigé	Marle Mickaël	Laurène Lutherer
	2			

Suivi des modifications

Indice 1 : Corrections suite avis MO

Indice 2 :

TABLE DES MATIERES DU RAPPORT

CHAPITRE I - CONTEXTE ET METHODES 7

I.1 - La Route Nationale 2 Sur le secteur de La Capelle 7

I.2 - Localisation de la zone d'étude 7

I.3 - Méthodologie d'inventaires 9

CHAPITRE II - SYNTHESE DE LA BIBLIOGRAPHIE 12

II.1 - Les milieux naturels remarquables 12

II.1.1 - Les sites Natura 2000 12

II.1.2 - Les ZNIEFF 14

II.2 - Données INPN 16

II.2.1 - Froidestrées 16

II.2.2 - La Capelle 16

II.2.3 - La Flamengrie 16

II.3 - Données Clic'Nat 17

II.3.1 - Froidestrées 17

II.3.2 - La Capelle 17

II.3.3 - La Flamengrie 17

II.4 - Base de données DIGITALE2 18

II.4.1 - Froidestrées 18

II.4.2 - La Capelle 19

II.4.3 - La Flamengrie 20

II.5 - Le SRADDET 20

II.6 - Le PDPG de l'Aisne 22

II.6.1 - L'Oise amont 22

II.6.2 - Le Ru de la Chaudière 22

CHAPITRE III - LES RESULTATS DES INVENTAIRES 24

III.1 - Conditions d'interventions 24

III.2 - Les résultats de la flore 25

III.2.1 - Les Habitats 31

III.3 - La faune 35

CHAPITRE IV - SONDAGES PEDOLOGIQUES 38

IV.1 - Prélocalisation des zones humides 38
IV.2 - Sondages pédologiques 39
CHAPITRE V - ENJEUX ECOLOGIQUES 41
CHAPITRE VI - ANNEXES 44
VI.1 - Annexe 1 Liste Flore 45
VI.2 - Annexe 2 Liste Faune 49

CHAPITRE I - CONTEXTE ET METHODES

I.1 - La Route Nationale 2 Sur le secteur de La Capelle

Après une concertation publique ayant eu lieu en 2022, et dans l'objectif de sécuriser et fluidifier le trafic entre Etouvelles et Avesnes-sur-Helpe, l'Etat a pris l'engagement de contribuer à la mise à 2*2 voies de la RN2. Ce chantier d'envergure, réalisé secteur par secteur, comporte de multiples contraintes, avec des accès directs (sorties de champs ou d'habitations) à déplacer, aménager les accès et sorties pour une bonne desserte des communes et commerces, et doit intégrer une réflexion multimodale et environnementale.

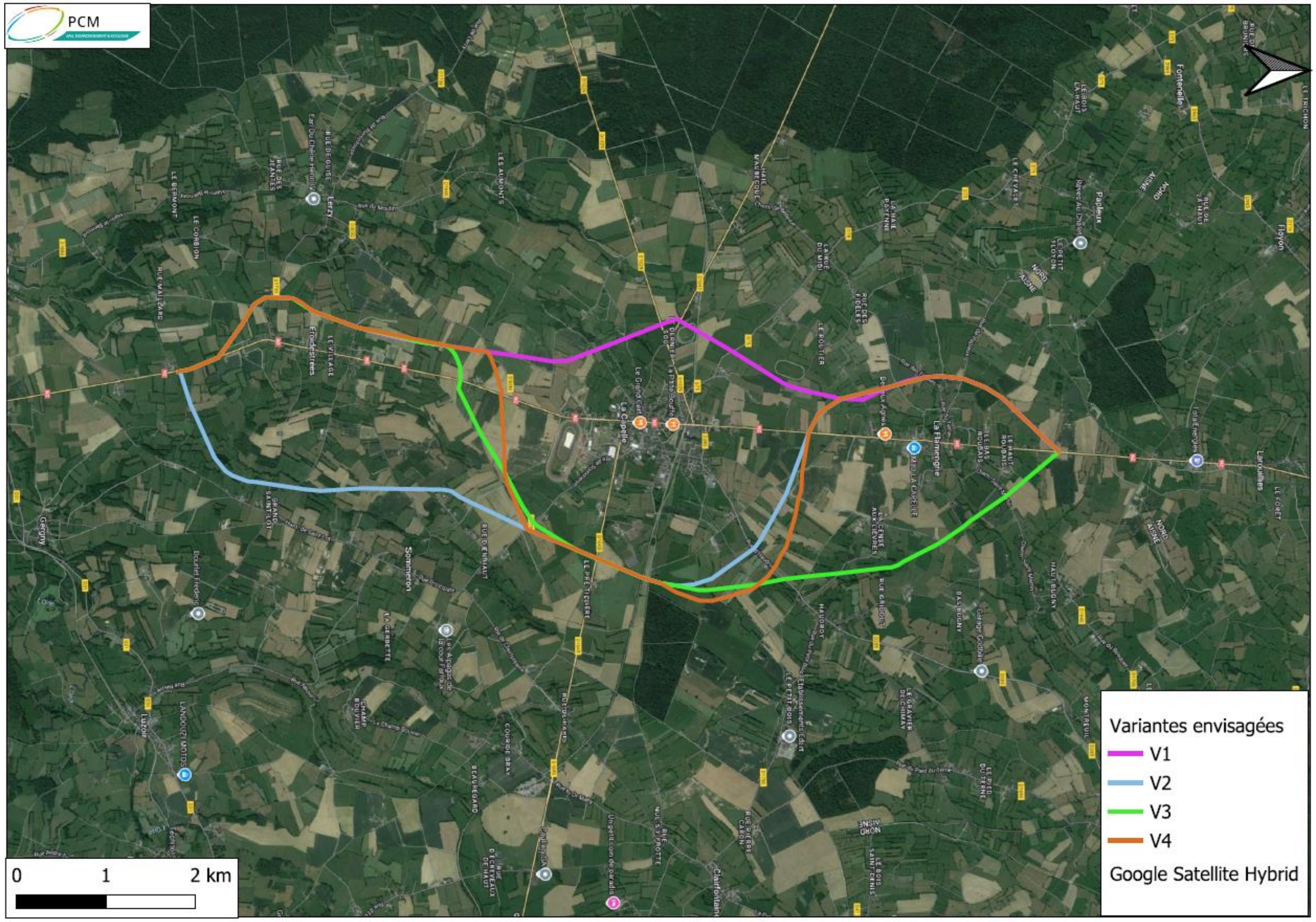
Le projet s'inscrit dans la cadre du Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache, visant à mobiliser et mettre en avant les atouts du territoire, aux côtés de projets d'éducation, numériques, santé, tourisme, culture…

La portion allant de Chambry à Avesnes sur Helpe voit un trafic de 4500 à 12000 véhicules par jour dont 600 à 1400 poids-lourds, ces derniers atteignant jusqu'à 20% du trafic par endroit. La majorité d'entre eux réalise de la desserte locale, avec entrée et sortie localisées le long du tracé de la RN2. L'axe n'est actuellement pas utilisée comme alternative aux autoroutes A1 et A2, malgré les péages de ces dernières.

Afin de prendre toute la mesure des enjeux environnementaux, des inventaires flash de la faune et de la flore ont été réalisés à la demande du Maître d'Ouvrage au printemps et début d'été 2024.

I.2 - Localisation de la zone d'étude

La zone d'étude couvre les communes de Froidestrées, La Capelle et La Flamengrie, de part et d'autre des quatre variantes du tracé envisagées. Le fuseau correspondant à ces variantes est présenté sur la carte suivante.


PCM
Variantes envisagées
V1
V2
V3
V4
Google Satellite Hybrid
0
1
2 km

I.3 - Méthodologie d'inventaires

Au regard de l'étendue de la zone d'étude, les inventaires ont porté sur des secteurs cibles, caractéristiques, et variés. Ces secteurs ont été définis comme suit :

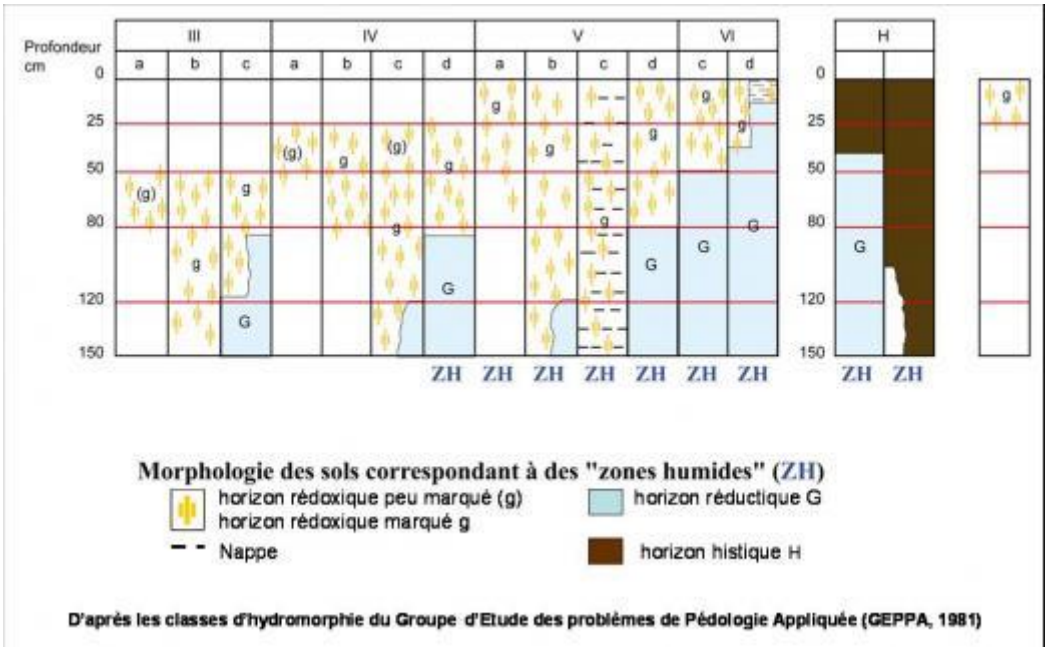
- Présence potentielle de milieux humides
- Réseau de haies, bosquets
- Différentes prairies (fauche, pâture, mésophiles, hygrophiles)
- A proximité immédiate du tracé d'une variante.

Les ZNIEFF de type 1 et 2 ne sont pas directement prises en compte dans la détermination des secteurs cibles car elles couvrent l'ensemble de la zone d'étude.

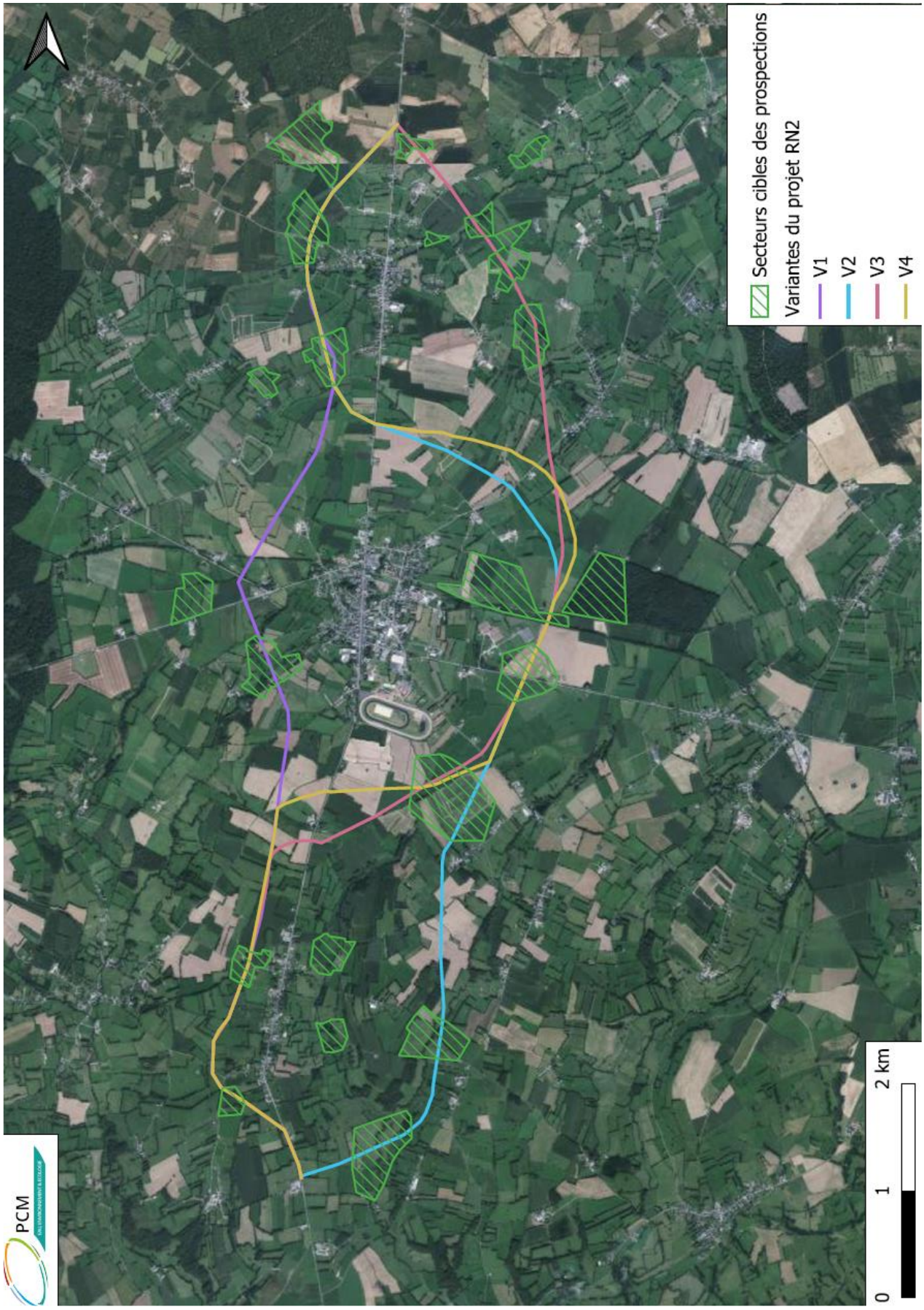
Le secteur de La Capelle a été couverts par 4 journées d'inventaires faune et flore, réparties selon les conditions météorologiques, afin d'être le plus favorable aux observations. Les dates et conditions sont rappelées au III.1 -. Une recherche bibliographique sur les espèces présentes et les milieux naturels remarquables a été réalisée avant le terrain. Cette recherche a pour but également de mieux cibler les milieux et les espèces cibles des inventaires.

Pour la flore, les habitats inventoriés sont parcourus selon la méthode des transects, en resserrant les pas et multiplier les transects dans les secteurs à forte diversité. L'objectif est ici d'avoir la liste la plus exhaustive possible et de repérer d'éventuelles espèces remarquables. Les habitats naturels sont définis selon la typologie Corine Biotope. Les listes obtenues sont comparées à la base de données DIGITALE pour les indices de rareté régionaux (Hauts de France).

Des sondages pédologiques ont été réalisés pour identifier les secteurs humides lorsque la végétation n'était pas caractéristique. Il n'est ici pas question d'une délimitation exhaustive des zones humides du secteur, bien trop chronophage au regard du délai de l'étude, mais bien d'identifier la présence ou non de zones humides sur le fuseau de la zone d'étude, au niveau des tracés envisagés. Seuls les secteurs susceptibles d'être humides ont fait l'objet des sondages, la zone d'étude étant beaucoup trop étendue pour sonder toutes les parcelles traversées par les différentes variantes du projet de déviation. Les résultats des sondages, réalisés à la tarière à main (1.20m max), sont comparés aux classes GEPPA.



Concernant la faune, au regard des délais de l'étude, tous les individus observés, traces, chants, ont été notés. S'il n'a pas été réalisé de recherches spécifiques d'un groupe en particulier, une attention particulière a été portée à la présence potentielle du Muscardin, ou du moins de son habitat, bien que la période ne soit pas la plus favorable à l'observation des indices de présence. Les indices de rareté sont issus de l'Atlas dynamique de ClicNat. Au regard de la superficie de la zone d'étude, il n'a pas été réalisé d'inventaires nocturnes.


Secteurs cibles des prospections
Variantes du projet RN2
V1
V2
V3
V4
0
1
2 km
PCM

CHAPITRE II - SYNTHESE DE LA BIBLIOGRAPHIE

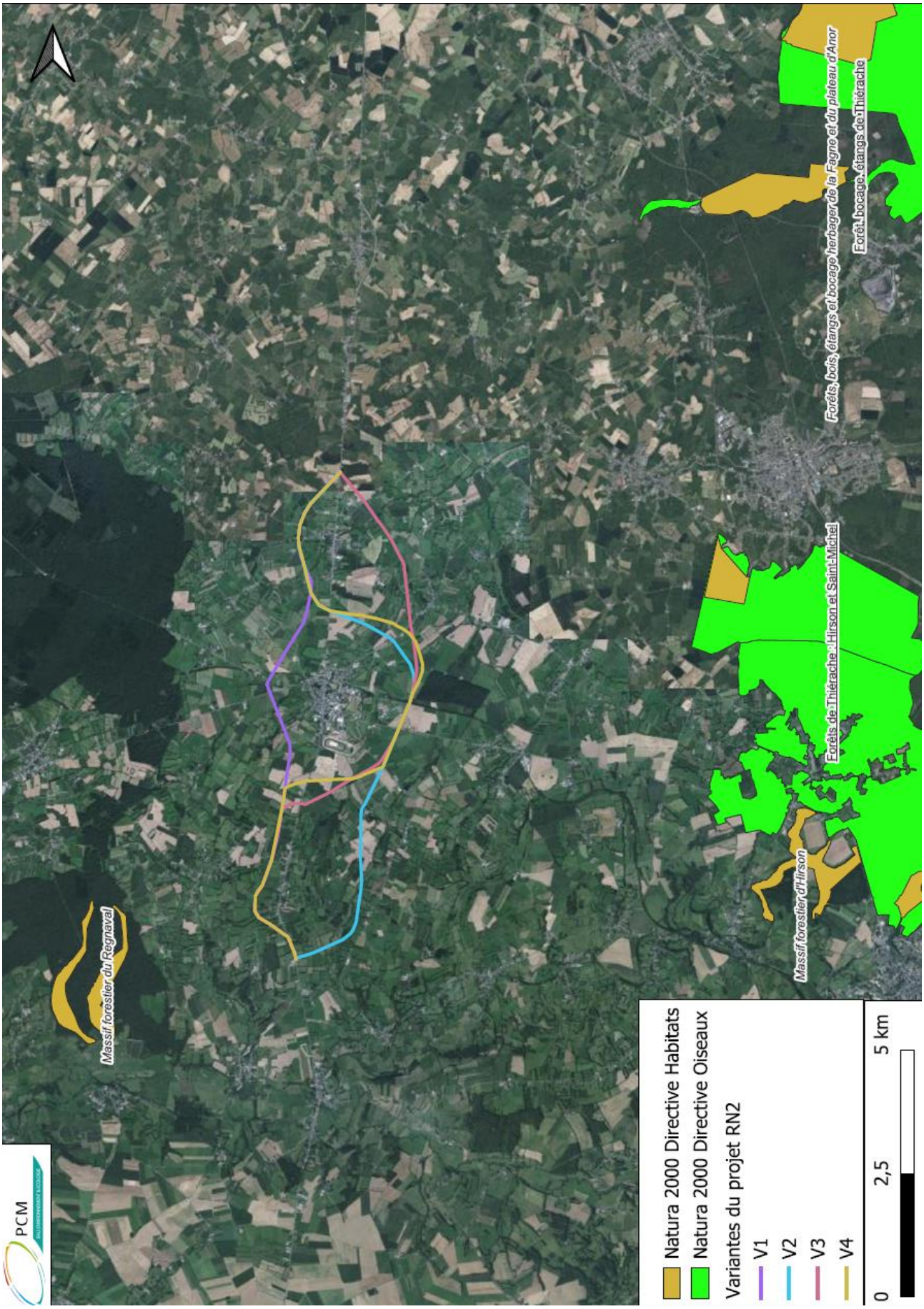
II.1 - Les milieux naturels remarquables

II.1.1 - Les sites Natura 2000

La zone d'étude n'est pas directement concernée par des sites Natura 2000. En revanche, on en recense 4 à proximité. Trois sont des sites liés à la Directive Habitats, le dernier étant défini selon la Directive Oiseaux.

- Situé à environs 2.6km à l'ouest de la zone d'étude, le site **FR2200387 « Massif forestier du Regnaval »** (DH) couvre une superficie de 133ha de boisement dont 2% correspondent à la forme prioritaire des forêts alluviales à Aulnes glutineux et Frênes élevés. 87% du site est couvert par la hêtraie. Si aucune espèce de l'annexe 2 de la Directive Habitats n'est citée sur la fiche du site, la présence du Pic noir, sur liste rouge régionale, est d'importance. Aucune continuité directe de type massif boisé ne relie le site à la zone d'étude. Toutefois, la présence de haies et prairies peut servir de trame verte pour certaines espèces de Mammifères et Oiseaux en particulier, dont les espèces plutôt inféodées aux lisières forestières. Concernant la trame bleue, le site Natura 2000 compte deux ruisseaux affluents de l'Oise, qui ne concernent pas la zone d'étude. En revanche, le Lerzy pourrait être une composante de trame bleue en tant qu'affluent de l'Oise en amont du Natura 2000 pour les espèces animales remontant le cours d'eau.
- A environs 5.5km à l'est, le site **FR3112001 « Forêt, bocage, étangs de Thiérache »** s'étend sur 8144ha et concerne 16 communes. On y retrouve une trentaine d'espèces visées à l'article 4 de la Directive Oiseaux, la majorité liée à la présence de plans d'eau, mais aussi de boisements (Pic noir, Pic mar, Grand duc…) et de milieux ouverts et lisières (Bondrée, Pie grièches, Busard saint Martin). Le paysage bocager de la zone d'étude est relié au site et crée une véritable trame pour les espèces de milieux ouverts et lisières (Busards, Pie-grièche). En termes de trame bleue, là encore la relation est indirecte, avec des petits cours d'eau affluents de l'Oise, permettant à des espèces aquatiques de remonter le Lerzy ou la Librette, affluents de l'Oise situés en aval du Natura 2000.
- Inclus dans ce site, on retrouve deux entités définies selon la Directive Habitats. **Le Massif forestier d'Hirson** (FR2200386) couvre 1016ha sur 5 communes. On y retrouve une mosaïque complexe d'habitats abritant 7 espèces de l'annexe 2 : Ecaille chinée, Unio crassus, Damier de la succise, Lamproie de planer, Chabot commun, Murin de Bechstein et Castor. Le second site « Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du plateau d'Anor » couvre 1710ha et concerne 13 communes. Il abrite 9 espèces de l'annexe 2 : Bouvière, les deux Vertigo, Unio crassus, Lamproie de planer, Chabot, Triton crêté, Murin de Bechstein et Grand murin.

La carte en page suivante localise les différents sites Natura 2000 par rapport à la zone d'étude.


Forêts, bois, étangs et bocage herbager de la Fagne et du plateau d'Anor
Forêt, bocage, étangs de Thiérache
Forêts de Thiérache : Hirson et Saint-Michel
Massif forestier d'Hirson
Massif forestier du Regnaval
Natura 2000 Directive Habitats
Natura 2000 Directive Oiseaux
Variantes du projet RN2
V1
V2
V3
V4
0
2,5
5 km
PCM

II.1.2 - Les ZNIEFF

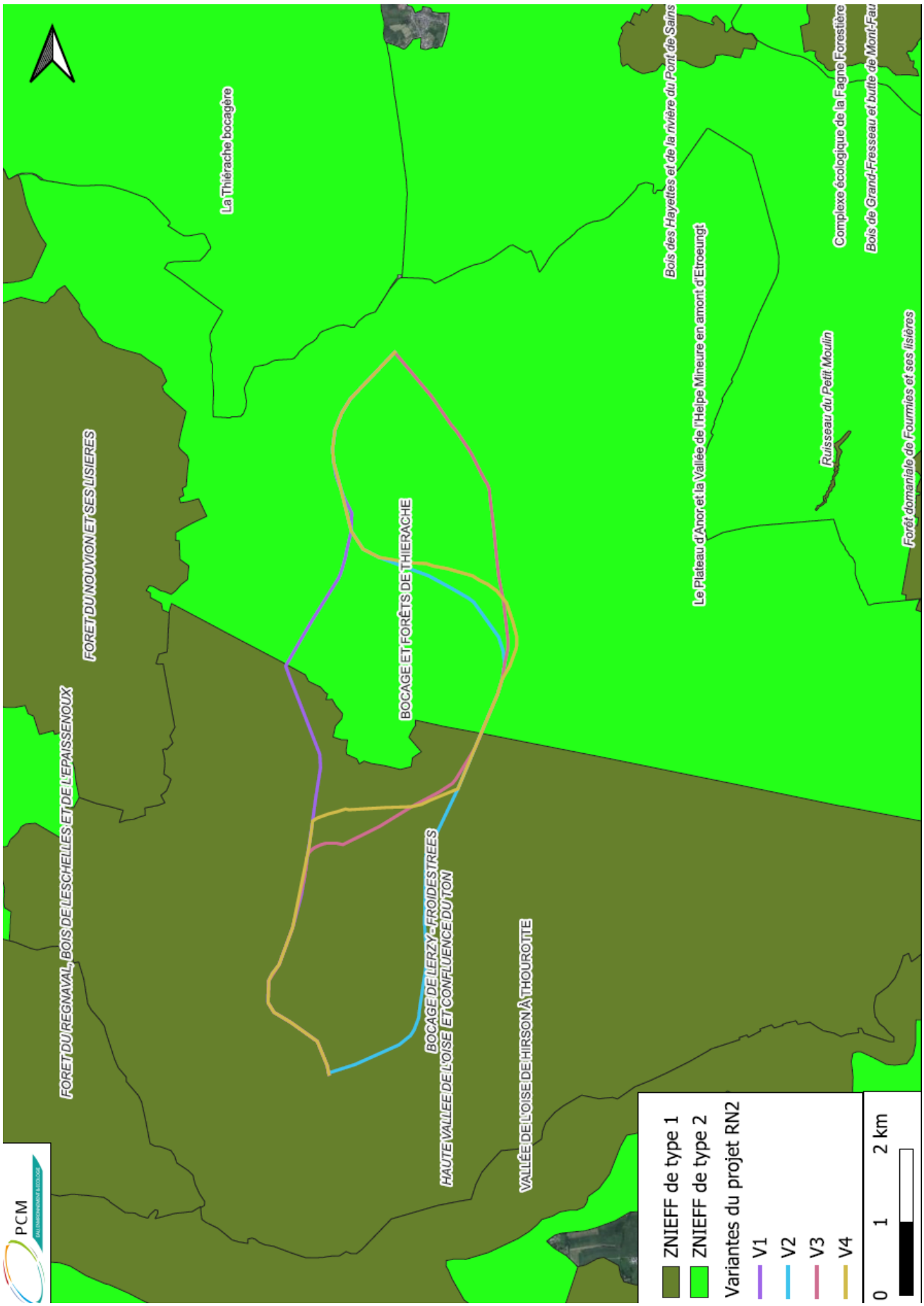
La totalité de la zone est classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF). On distingue deux types de ZNIEFF :

- Les Types 2 : ce sont généralement de grands ensembles avec une mosaïque d'habitats importante, hébergeant de nombreuses espèces.
- Les types 1 : ce sont des zones plus réduites, se concentrant sur un habitat remarquable, riche en biodiversité.

La ZNIEFF de type 2 n°220120047 « Bocage et forêts de Thiérache » concerne toute la zone d'étude. Avec une superficie de 31 494.7 ha, elle concerne 49 communes réparties sur les départements du Nord et de l'Aisne. Il s'agit des zones bocagères les mieux préservées du pays de Thiérache, associées aux grands massifs forestiers liés. Le site compte 35% de prairies mésophiles, 30% de forêt caducifoliée, 10% de haies, alignements d'arbres et petits bois, 5% de prairies humides, ou encore 5% de cultures. Les espèces déterminantes présentes sont nombreuses. On note à titre d'exemple les Tritons alpestre et ponctué, le Muscardin, la Cordulie métallique, la Chevêche d'Athéna, le Pic noir et le Pic mar, et de nombreuses espèces végétales remarquables. Les données présentées dans la fiche ZNIEFF datent de 1997 et sont donc particulièrement anciennes.

La moitié sud de la zone est classée dans la ZNIEFF de type 1 n°220013436 « Bocage de Lerzy-Froidestrées ». cette ZNIEFF s'interrompt au niveau de La Capelle. Il s'agit ici plus particulièrement d'un bocage, associé à quelques boisements de type chênaie-charmaie. Des formations hygrophiles à Reine des prés et Aulnes sont présentes en fonds de vallons, le long des ruisseaux en particulier. Les haies sont favorables à certains rapaces comme l'Epervier, le Faucon crécerelle et la Buse variable. On y recense également la Pie-grièche écorcheur. La fiche du site mentionne que le ru de Lerzy subit les pollutions issues de La Capelle et des exploitations agricoles, bien que cela ait pu évoluer depuis l'établissement du document. La Raiponce noire est citée dans les prairies, cette espèce végétale est protégée. Le Bocage est l'habitat déterminant principal avec 80% de recouvrement du site, 10% viennent ensuite à la chênaie charmaie. Concernant les espèces déterminantes, elles sont moins nombreuses que sur le site précédent. On retrouve les deux Tritons, le Pie-grièche écorcheur et le Pie-grièche gris, la Truite commune, ainsi que, pour les végétaux, la Raiponce noire, la Clandestine écailleuse et l'Ellébore vert. A nouveau, les données datent de 1997 à 1999 et sont donc particulièrement anciennes.

A titre informatif, une seconde ZNIEFF de type 2 est présente à proximité immédiate, c'est la n°310012728 « Plateau d'Anor et Vallée de l'Helpe mineure en amont d'Etroeungt ». Elle est située au nord-est de la zone d'étude, à 2.85km. Des boisements et cultures gérés de façon traditionnelle, des étangs et structures végétales variées sont favorables à une forte diversité biologique.


La Thiérache bocagère
Bois des Hayettes et de la rivière du Pont de Sains
Complexe écologique de la Fagne Forestière
Bois de Grand-Fresseau et butte de Mont-Fau
Le Plateau d'Anor et la Vallée de l'Helpe Mineure en amont d'Etroeungt
Ruisseau du Petit Moulin
Forêt domaniale de Fourmies et ses lisières
FORET DU NOUVION ET SES LISIERES
FORET DU REGNAVAL, BOIS DE LESCHELLES ET DE L'EPAISSENOUX
BOCAGE ET FORÊTS DE THIERACHE
BOCAGE DE LERZY-FROIDESTREES
HAUTE VALLEE DE L'OISE ET CONFLUENCE DU TON
VALLÉE DE L'OISE DE HIRSON À THOUROTTE
ZNIEFF de type 1
ZNIEFF de type 2
Variantes du projet RN2
V1
V2
V3
V4
0
1
2 km
PCM

II.2 - Données INPN

Le site de l'INPN permet de connaître les espèces déjà recensées sur les communes traversées par le projet, d'identifier la liste des espèces menacées, protégées ou au contraire exotiques envahissantes.

La base de données est interrogée sur les 3 communes concernées : Froidestrées, La Capelle et La Flamengrie. Les résultats sont présentés ci après :

II.2.1 - Froidestrées

L'INPN recense 386 espèces sur la commune dont 48 espèces protégées et 16 menacées et quasi-menacées.

Les espèces protégées se répartissent comme suit :

- 41 Oiseaux
- 2 Mammifères, le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux
- 4 Amphibiens et Reptiles dont les Tritons crêté, ponctué et alpestre, et la Grenouille de Lessona (dernières observation 2011).

5 espèces invasives sont notées sur la commune dont les Solidages du Canada et géant, la Renouée du Japon, le Raton laveur et la Coccinelle asiatique.

II.2.2 - La Capelle

Ce sont 759 espèces recensées sur la commune dont 94 protégées et 29 menacées.

Au regard de ce nombre d'espèces beaucoup plus important, on recense cette fois comme espèces protégées :

- 79 Oiseaux
- 2 Mammifères (les mêmes que précédemment)
- 2 Plantes mais dont les dernières observations remontent à 1880 et 1891, sans doute disparues de la commune depuis
- 7 Amphibiens et Reptiles (les Tritons sont rejoints par le Crapaud commun, l'Orvet fragile, la Grenouille rousse et la Grenouille verte)

II.2.3 - La Flamengrie

L'INPN recense ici 642 espèces au total dont 20 menacées. 78 sont protégées. Parmi ces dernières on retrouve :

- 65 Oiseaux
- 4 Mammifères (aux 2 précédents viennent s'ajouter le Muscardin et le Crossope aquatique)
- 2 végétaux dont les dernières observations remontent à 1891, leur présence actuelle est douteuse
- 5 Amphibiens (Tritons alpestre et ponctué, Crapaud commun, Grenouilles rousse et verte).

II.3 - Données Clic'Nat

La base de données Clic'Nat a également été consultée. Ces données faunistiques, non exhaustives, sont consultables sur le site www.clicnat.fr/territoire.

II.3.1 - Froidestrées

Les ite recense 139 espèces faunistiques, dont 15 menacées. La répartition est la suivante :

- 5 Amphibiens et Reptiles, soit une espèce de plus que sur l'INPN, la Grenouille verte.
- 46 Insectes
- 11 Mammifères dont l'Hermine et la Martre. 1 Chiroptère, marqué espèce sensible[1], est indiqué.
- 59 espèces d'Oiseaux sont citées dont la Grive litorne, régionalement éteinte, le Milan royal, en danger critique. 4 espèces sont indiquées espèces sensibles.

II.3.2 - La Capelle

Ici, la base de données indique la présence de 445 espèces faunistiques réparties comme suit :

- 7 Amphibiens et Reptiles, la liste est identique à celle de l'INPN ;
- 22 Araignées ;
- 252 Insectes dont 3 quasi-menacés, le Demi-Argus, la Grande tortue et le Criquet ensanglanté ;
- 26 Mammifères dont 6 Chiroptères (données sensibles) respectivement 1 vulnérable, 1 quasi-menacé, 3 en préoccupations mineures et 1 en données manquantes, le Campagnol de Sherman, la Martre et l'Hermine, quasi-menacés également ;
- 100 espèces d'Oiseaux dont :
 - Une éteinte régionalement, la Grive Litorne ;
 - 4 en danger critique (Milan royal, Bécassine des marais, Sarcelle d'hiver et une espèce sensible) ;
 - 4 en danger : Pipit farlouse, Sarcelle d'été, Milan noir et une espèce sensible ;
 - 14 vulnérables dont 2 espèces sensibles ;
 - 18 espèces quasi-menacées dont une espèce sensible.
- 1 Poisson est également cité sur la commune, le Chabot commun.

II.3.3 - La Flamengrie

338 espèces faunistiques sont recensées sur a commune, avec :

- 5 Amphibiens et Reptiles, la liste est la même que l'INPN ;
- 7 Araignées ;
- 185 Insectes ;

[1] Certaines espèces protégées, à enjeux importants sont masquées dans la liste pour des raisons de préservation, ne permettant pas de savoir directement ce dont il s'agit, tout en restant comptabilisées au total.

- 25 Mammifères dont 4 quasi-menacés (Musaraigne aquatique, Campagnol de Sherman, Muscardin, Hermine). 1 Chiroptère en préoccupation mineure est cité sur la commune. 3 exotiques envahissantes sont présentes, le Rat surmulot, Rat musqué et Raton laveur.
- 80 espèces d'oiseaux sont citées dont la Grive litorne, éteinte régionalement, 5 sont en danger critique dont une espèce sensible, deux sont en danger (Mésange boréale et Tourterelle des bois), 13 sont classées vulnérables dont deux sont indiquées sensibles, 12 sont quasi-menacées.
- 3 espèces de Poissons sont recensées, le Chabot, l'Epinoche et la Loche franche.

II.4 - Base de données DIGITALE2

Pour les espèces végétales, la base DIGITALE2 est consultée en complément de l'INPN. Les résultats sont les suivants.

II.4.1 - Froidestrées

La base de données recense 285 espèces de plantes vasculaires dont :

- 5 espèces menacées dont *Carex montana* et *Ranunculus tripartitus* éteintes dans la région, *Berberis vulgaris* en danger, *Ulmus glabra* et *Veronica triphyllos* vulnérables ;
- Aucune espèce protégée ;
- 58 espèces de zones humides ;
- 19 déterminantes ZNIEFF ;
- 19 d'intérêt patrimonial (voir tableau ci-dessous) ;

Affichage Toutes lignes par pages

Fiabilité	Nom du taxon	Nombre d'observations	Date de première observation	Date de dernière observation
	Agrostis canina var. canina L., 1753	3	00042007	00042007
	Barbarea intermedia Boreau, 1840	1	00001880	00001880
	Berberis vulgaris L., 1753	1	00042007	00042007
	Buxus sempervirens L., 1753	2	00042007	00042007
	Callitriche hamulata Kütz. ex W.D.J.Koch, 1837	2	00022009	00052009
	Carex montana L., 1753	1	00001880	00001880
	Carex pilulifera subsp. pilulifera L., 1753	1	00042007	00042007
	Carex praecox subsp. praecox Schreb., 1771	2	00001880	00001891
	Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962	1	00042007	00042007
	Dipsacus pilosus L., 1753	1	00042007	00042007
	Epilobium roseum subsp. roseum Schreb., 1771	1	29082007	29082007
	Helleborus viridis L., 1753	2	00001880	00042007
	Myosotis sylvatica Hoffm., 1791	1	00002013	00002013
	Platanthera bifolia (L.) Rich., 1817	2	00042007	00042007
	Populus nigra L., 1753	7	00042007	00002013
	Ranunculus tripartitus DC., 1807	2	00001891	00001891
	Senecio ovatus (G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.) Willd., 1803	3	00042007	29082007
	Trifolium medium L., 1759	1	00042007	00042007
	Veronica triphyllos L., 1753	1	00001891	00001891

Affichage 1 à 19 sur 19 lignes

- 4 invasives que sont la Renouée du Japon, le Sumac de Virginie, l'Ailante élevé et la Balsamine de l'Himalaya.

Sur la commune, aucune formation végétale n'est identifiée dans la base de données. Les habitats EUNIS répertoriés sont les Ourlets mésophiles, les Haies indigènes pauvres en espèces, les Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés et les réseaux routiers.

II.4.2 - La Capelle

Sur cette commune au centre de la zone d'étude, ce sont 293 espèces de plantes vasculaires qui sont recensées sur la base de données. On retrouve en particulier :

- 9 espèces menacées dont
 - 3 éteintes au niveau régional (*Carex montana, Cephalanthera rubra, Veronica acinifolia*) ;
 - 1 espèce en danger critique, *Ranunculus tuberosus* ;
 - 5 vulnérables (*Anthoxanthum arisatum, Dactylorhiza viridis, Gaudinia fragilis, Ulmus glabra, Veronica triphyllos*)
- 2 espèces sont sous protection régionale, *Chrysosplenium alternifolium* et *Dactylorhiza viridis* ;
- 72 espèces sont caractéristiques de zones humides ;
- 33 espèces déterminantes ZNIEFF ;
- 33 sont d'intérêt patrimonial ;
- 2 sont indiquées exotiques envahissantes, la Symphorine blanche et la Renouée du Japon.

2 formations végétales sont indiquées sur la commune, toutes deux inscrites à l'annexe 1 de la Directive habitats, avec condition pour le *Helosciadetum nodiflori*. En termes EUNIS, on retrouve les réseaux routiers, les jardins domestiques, haies d'espèces indigènes pauvres en espèces, et les roselières et formations de grands hélophytes.

II.4.3 - La Flamengrie

La base de données recense 376 espèces de plantes vasculaires sur la commune. On y retrouve :

- Trois espèces menacées dont *Ranunculus tripartitus*, éteinte, *Hypericum montanum*, en danger critique et *Coronilla minima*, vulnérable ;
- 2 espèces protégées, *Chrysosplenium alternifolium* et *Veronica scutellata ;*
- 104 espèces citées sont caractéristiques de zones humides ;
- 45 sont déterminantes ZNIEFF ;
- 45 sont d'intérêt patrimonial ;
- 3 espèces exotiques envahissantes sont recensées, la Renouée du Japon, la Vigne-vierge et la Balsamine de l'Himalaya.

En termes d'habitats, 7 formations végétales sont recensées sur la commune, dont 6 inscrits à l'annexe 1 de la Directive Habitats (4 pour partie et 2 sous conditions) dont le *Ranunculetum peltati,* vulnérable en Hauts de France. En déclinaison EUNIS, les habitats notés sont les eaux dormantes de surface, les prairies humides et prairies humides saisonnières et le réseau routier.

II.5 - Le SRADDET

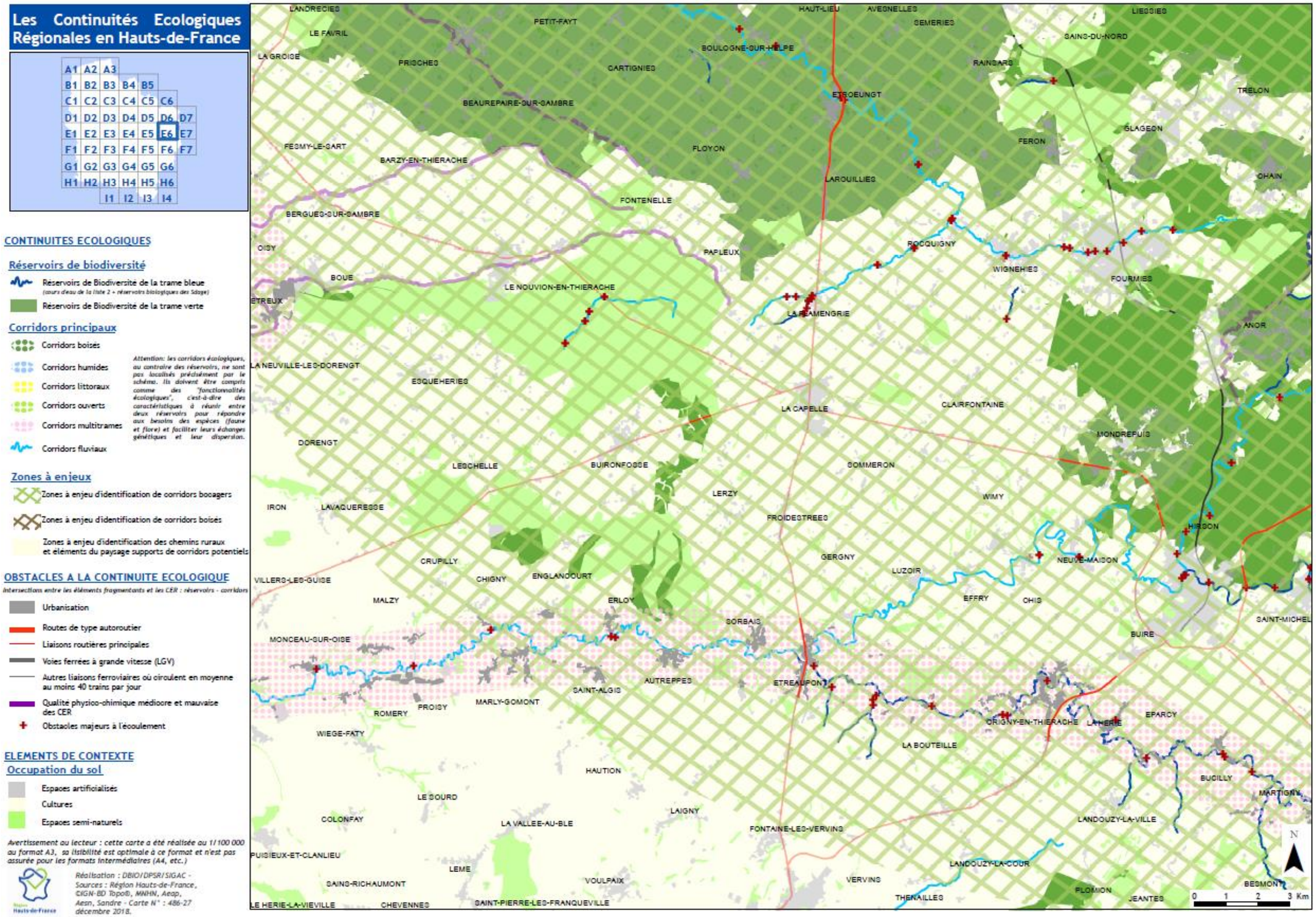
Le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Egalité des Territoires présente les continuités écologique des Hauts de France. La zone d'étude est comprise dans la planche E6 de l'Atlas cartographique du document.

L'outil indique un seul corridor écologique sur la zone d'étude, un corridor fluvial correspondant au ruisseau de la Chaudière qui traverse la commune de la Flamengrie, dont le bras droit est classé réservoir de biodiversité de trame bleue. Ce corridor est toutefois dégradé au regard des nombreux obstacles majeurs à l'écoulement présents sur le cours d'eau.

L'ensemble du secteur est classé comme zone à enjeu d'identification de corridors bocagers. Malgré la présence du bocage, et des prairies associées, le document ne recense aucun corridor boisé, ni même ouvert.

Malgré tout, la RN2 représente une rupture marquée dans un continuum agricole et bocager. L'absence de corridor identifié sur la zone d'étude fait qu'elle n'est pas identifiée comme interruption de trames vertes.

La page suivante présente l'extrait de l'Atlas Cartographique du SRADDET correspondant à la zone d'étude.


Les Continuités Ecologiques Régionales en Hauts-de-France
A1 A2 A3
B1 B2 B3 B4 B5
C1 C2 C3 C4 C5 C6
D1 D2 D3 D4 D5 D6 D7
E1 E2 E3 E4 E5 E6 E7
F1 F2 F3 F4 F5 F6 F7
G1 G2 G3 G4 G5 G6
H1 H2 H3 H4 H5 H6
I1 I2 I3 I4
CONTINUITES ECOLOGIQUES
Réservoirs de biodiversité
Réservoirs de Biodiversité de la trame bleue
(cours d'eau de la liste 2 + réservoirs biologiques des Sdage)
Réservoirs de Biodiversité de la trame verte
Corridors principaux
Corridors boisés
Corridors humides
Corridors littoraux
Corridors ouverts
Corridors multitrames
Corridors fluviaux
Attention: les corridors écologiques, au contraire des réservoirs, ne sont pas localisés précisément par le schéma. Ils doivent être compris comme des 'fonctionnalités écologiques', c'est-à-dire des caractéristiques à réunir entre deux réservoirs pour répondre aux besoins des espèces (faune et flore) et faciliter leurs échanges génétiques et leur dispersion.
Zones à enjeux
Zones à enjeu d'identification de corridors bocagers
Zones à enjeu d'identification de corridors boisés
Zones à enjeu d'identification des chemins ruraux et éléments du paysage supports de corridors potentiels
OBSTACLES A LA CONTINUITE ECOLOGIQUE
Intersections entre les éléments fragmentants et les CER : réservoirs - corridors
Urbanisation
Routes de type autoroutier
Liaisons routières principales
Voies ferrées à grande vitesse (LGV)
Autres liaisons ferroviaires où circulent en moyenne au moins 40 trains par jour
Qualité physico-chimique médioore et mauvaise des CER
Obstacles majeurs à l'écoulement
ELEMENTS DE CONTEXTE
Occupation du sol
Espaces artificialisés
Cultures
Espaces semi-naturels
Avertissement au lecteur : cette carte a été réalisée au 1/100 000 au format A3, sa lisibilité est optimale à ce format et n'est pas assurée pour les formats intermédiaires (A4, etc.)
Réalisation : DBIO/DPSR/SIGAC - Sources : Région Hauts-de-France, ©IGN-BD Topo®, MNHN, Aeap, Aesn, Sandre - Carte N° : 486-27 décembre 2018.
LANDRECIES
LE FAVRIL
LA GROISE
PETIT-FAYT
PRISCHES
CARTIGNIES
HAUT-LIEU
AVESNELLES
SEMERIES
BOULOGNE-SUR-HELPE
LIESSIES
SAINS-DU-NORD
RAINSARS
ETROEUNGT
TRELON
BEAUREPAIRE-SUR-SAMBRE
FESMY-LE-SART
BARZY-EN-THIERACHE
FLOYON
FERON
GLAGEON
LAROUILLIES
FONTENELLE
BERGUES-SUR-SAMBRE
OISY
PAPLEUX
ROCQUIGNY
WIGNEHIES
FOURMIES
BOUE
ETREUX
LE NOUVION-EN-THIERACHE
LA FLAMENGRIE
ANOR
LA NEUVILLE-LES-DORENGT
ESQUEHERIES
LA CAPELLE
CLAIRFONTAINE
MONDREPUIS
DORENGT
LESCHELLE
BUIRONFOSSE
SOMMERON
LERZY
WIMY
IRON
LAVAQUERESSE
FROIDESTREES
HIRSON
CRUPILLY
GERGNY
LUZOIR
NEUVE-MAISON
VILLERS-LES-GUISE
CHIGNY
ENGLANCOURT
EFFRY
OHIS
MALZY
ERLON
SORBAIS
SAINT-MICHEL
BUIRE
MONCEAU-SUR-OISE
AUTREPPES
ETREAUPONT
SAINT-ALGIS
ROMERY
PROISY
MARLY-GOMONT
ORIGNY-EN-THIERACHE
LAHERIE
EPARCY
WIEGE-FATY
LA BOUTEILLE
HAUTION
BUCILLY
MARTIGNY
LE SOURD
LAIGNY
COLONFAY
LA VALLEE-AU-BLE
FONTAINE-LES-VERVINS
LANDOUZY-LA-VILLE
PUISIEUX-ET-CLANLIEU
LEME
LANDOUZY-LA-COUR
SAINS-RICHAUMONT
VOULPAIX
VERVINS
PLOMION
BESMONT
THENAILLES
JEANTES
LE HERIE-LA-VIEVILLE
CHEVENNES
SAINT-PIERRE-LES-FRANQUEVILLE
N
0 1 2 3 Km

II.6 - Le PDPG de l'Aisne

Le Plan Départemental pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles se déroule en quatre étapes :

- Le département est découpé en unités géographiques et biologiques cohérentes ;
- Un diagnostic de l'état des peuplements piscicoles par l'intermédiaire de deux espèces repères que sont le Brochet et la Truite fario ;
- Vient ensuite l'identification des points noirs ;
- Définition des actions et modes de gestions possibles pour chaque secteur.

La zone d'étude est concernée par deux secteurs : l'Oise amont par l'intermédiaire du Lerzy et de la Librette pour la moitié sud, Le ru de la Chaudière pour la partie nord.

II.6.1 - L'Oise amont

Le Lerzy (11.5km) et la Librette (10km) sont deux affluents de l'Oise amont en rive droite. Le document, un peu daté (2012) indique une occupation du sol majoritairement en prairies et boisement mais une tendance à l'augmentation de la mise en culture des prairies.

Les tronçons identifiés sur la zone d'étude sont classés en liste 1 (Décret frayères) pour les espèces suivantes : Chabot, Lamproie de planer, Ombre commun, Truite fario et Vandoise. Parmi les facteurs limitants pour la fonctionnalité piscicole, le document indique les problèmes d'étiages sévères et les ouvrages transversaux, la présence de zones de ralentissement dynamique des crues, les pollutions domestiques, industrielles et agricoles et l'intensification des pratiques agricoles. Les effets sur le milieu sont à la fois la déconnexion des zones de frayères, les obstacles aux migrations, la perte d'habitats salmonicoles, le colmatage, une forte charge en MES et matières organiques. Les pertes sont estimées à 37% en termes d'accueil et 45% en termes de production pour la Truite fario. La fonctionnalité globale est de 55% pour un contexte perturbé. Dans le détail, ce sont les pollutions domestiques, industrielles et agricoles qui limitent le plus la capacité d'accueil (41%) suivies par les ouvrages transversaux (27%) et les ouvrages transversaux (27%). Concernant la capacité de production, intensification et pollutions domestiques, agricoles et industrielles représentent 33% chacune. Les ouvrages transversaux représentent 22%.

II.6.2 - Le Ru de la Chaudière

Cours d'eau salmonicole de 8.6km de long et affluent de l'Helpe mineure, il compte 5 ouvrages infranchissables (dont 4 sur la seule commune de La Flamengrie) et un partiellement franchissable. Le bassin versant est occupé majoritairement par des prairies bocagères, mais la mise en culture prend de l'importance. Aucun tronçon n'est identifié dans le cadre de l'inventaire des frayères. Les peuplements recensés dans le cadre du document font état de la présence de Chabot et Loche franche, occasionnellement de Truite fario et Lamproie de planer, quand la Truite devrait être une des espèce centrale des inventaires.

4 facteurs sont recensés dans la limitation des fonctionnalités :

- Les ouvrages transversaux ;
- Erosion agricoles, rejets, piétinement bovin ;
- Présence de plans d'eau ;
- Rejets domestiques.

La perte d'habitats, la dégradation de la qualité d'eau, les obstacles à la migration, l'introduction d'espèces indésirables, sont autant d'effets sur l'état fonctionnel du cours d'eau. L'état est jugé perturbé pour une fonctionnalité estimée à 37%. Les rejets domestiques sont la cause majeure de la limitation de la capacité d'accueil. En termes de production, ce sont les ouvrages transversaux qui ont un impact majoritaire. Outre le rétablissement des continuités écologiques, le document préconise un maintien des prairies en fond de vallées et de ne pas créer de nouveaux plans d'eau. Pour les zones imperméabilisées, comme le sera le nouveau tronçon de la RN2, le PDPG préconise de limiter les rejets directs d'eaux de ruissellement et de limiter l'imperméabilisation des sols.

Au regard de cette synthèse bibliographique, la présence de milieux remarquables couvrant les communes (ZNIEFF) ou à proximité (Natura 2000) et de nombreuses espèces protégées et/ou menacées sur les 3 communes fait du territoire un milieu favorable à la biodiversité. La présence de la RN2 est susceptible d'amener des espèces invasives, ce qui reste à surveiller. Le secteur est riche et favorable et la mosaïque d'habitats à préserver. Le bocage offre un véritable atout au secteur malgré des haies parfois réduites ou monospécifiques.

CHAPITRE III - LES RESULTATS DES INVENTAIRES

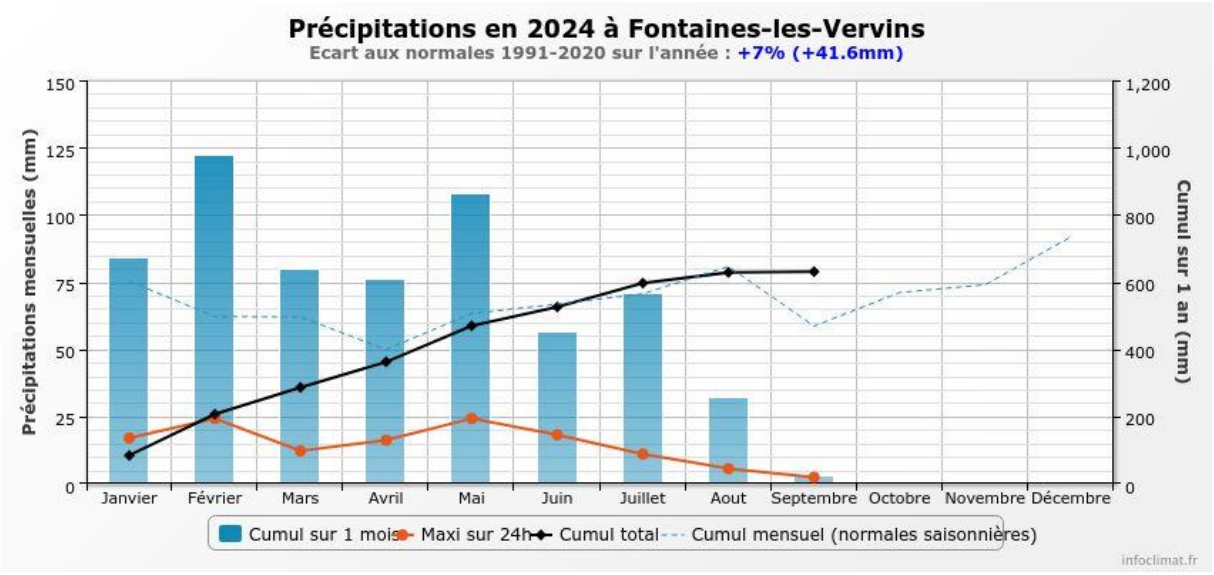
III.1 - Conditions d'interventions

Les conditions les plus favorables pour les inventaires faune sont par beau temps, vent nul ou faible, plutôt chaud pour les Insectes et Reptiles. Chaque secteur cible a fait l'objet d'au moins deux passages.

Les conditions météo de ce printemps 2024 sont assez instables, avec l'effet de « gouttes froides » limitant les températures et amenant des précipitations régulières. Toutefois, quelques journées moins humides ont permis de mener à bien les opérations. Le tableau suivant résume les conditions des journées d'interventions (source www.infoclimat.fr station Fontaine les Vervins, sur la RN2, au sud de la zone d'étude) :

date	Tmin	Tmax	météo
25/04/2024	2,9	10,6	frais et couvert, quelques éclaircies
10/06/2024	7,7	15,6	de plus en plus couvert, frais, pluie en fin de journée
22/07/2024	12,8	23,4	Beau dans l'ensemble, quelques gouttes (0,8mm) par moments
23/07/2024	16,9	21	Beau dans l'ensemble, quelques gouttes (1,0mm) par moments

Si les conditions ne sont certes pas optimales, elles ont toutefois permis d'observer un certain nombre d'espèces et permettent de se rendre compte du potentiel du secteur. Pour rappel, depuis le mois de septembre 2023, la moitié nord de la France est particulièrement arrosée, et le printemps et début d'été 2024 ont poursuivi sur cette même tendance. Le graphique ci-dessous traduit cet excès de précipitations (les données d'août 2024 sont partielles) sur la station par rapport aux normales saisonnières.



Il n'a pas été réalisé de visites nocturnes dans le cadre de cette étude.

III.2 - Les résultats de la flore

Sur l'ensemble du secteur d'étude, ce sont 168 espèces qui sont recensées, nombre qui reste limité du fait de l'homogénéité des parcelles de prairies. La base de données régionale DIGITALE2 indique trois espèces d'intérêt patrimonial que sont la Cardamine amère, la Renoncule aquatique et la Stellaire des marais. Ces trois espèces sont par ailleurs déterminantes ZNIEFF.

Dans les tableaux qui suivent, la légende est la suivante :

- Rareté : C-CC pour commun à très commun, AC pour assez commun, PC peu commun, AR assez rare, R pour rare et RR pour très rare ;
- Menace : classement des listes rouges : LC préoccupation mineure, NT quasi menacé, VU vulnérable, EN en danger, CR en danger critique. La mention NA pour non applicable concerne les espèces exotiques. DD correspond aux espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes.

Si l'on s'intéresse aux indices de rareté régionaux, 3 espèces sont assez rares (AR), à savoir la Renoncule sarde, la Stellaire des marais et la Vesce cultivée. Les deux premières sont indicatrices de zones humides. La liste des espèces intéressantes peut être complétée par 4 peu communes (PC) parmi lesquelles on retrouve la Cardamine amère, et la Renoncule aquatique, accompagnées par la Menthe à feuilles rondes. L'If est également classé peu commun mais sa présence est sans doute liée à l'homme. La liste des patrimoniales au sens des indices de rareté est présentée dans le tableau ci-dessous.

Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région
5561	Cardamine amara L., 1753	Cardamine amère (s.l.) ; Cresson amer (s.l.)	I	PC	LC
2677440	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes (s.l.)	I	PC?	LC
3657	Ranunculus aquatilis L., 1753	Renoncule aquatique	I	PC	LC
3610	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne ; Sardonie	I	AR	LC
4099	Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791	Stellaire des marais	I	AR	NT
3383	Taxus baccata L., 1753	If commun ; If	C	PC	NAa
2677266	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée (s.l.)	C	AR	NAa

La Stellaire des marais a été observée ponctuellement dans des fossés à La Flamengrie, Chemin de la Reine, au nord de la zone d'étude. L'espèce quasi menacée est déterminante ZNIEFF et est également protégée nationale pour laquelle un avis du CNPN est obligatoire selon l'arrêté du 6 janvier 2020.

La Renoncule sarde est présente de façon plus régulière dans les prairies humides.

A l'inverse 5 espèces exotiques envahissantes ont été observées. On recense la Vergerette du Canada, la Balsamine de l'Himalaya, la Renouée du Japon, le Robinier faux acacia et l'Aster de Virginie. Une sixième peut être considérée comme problématique, le Peuplier d'Italie, mais il ne semble pas présenter de caractère envahissant sur le secteur d'étude. La liste est rappelée dans le tableau ci-dessous :

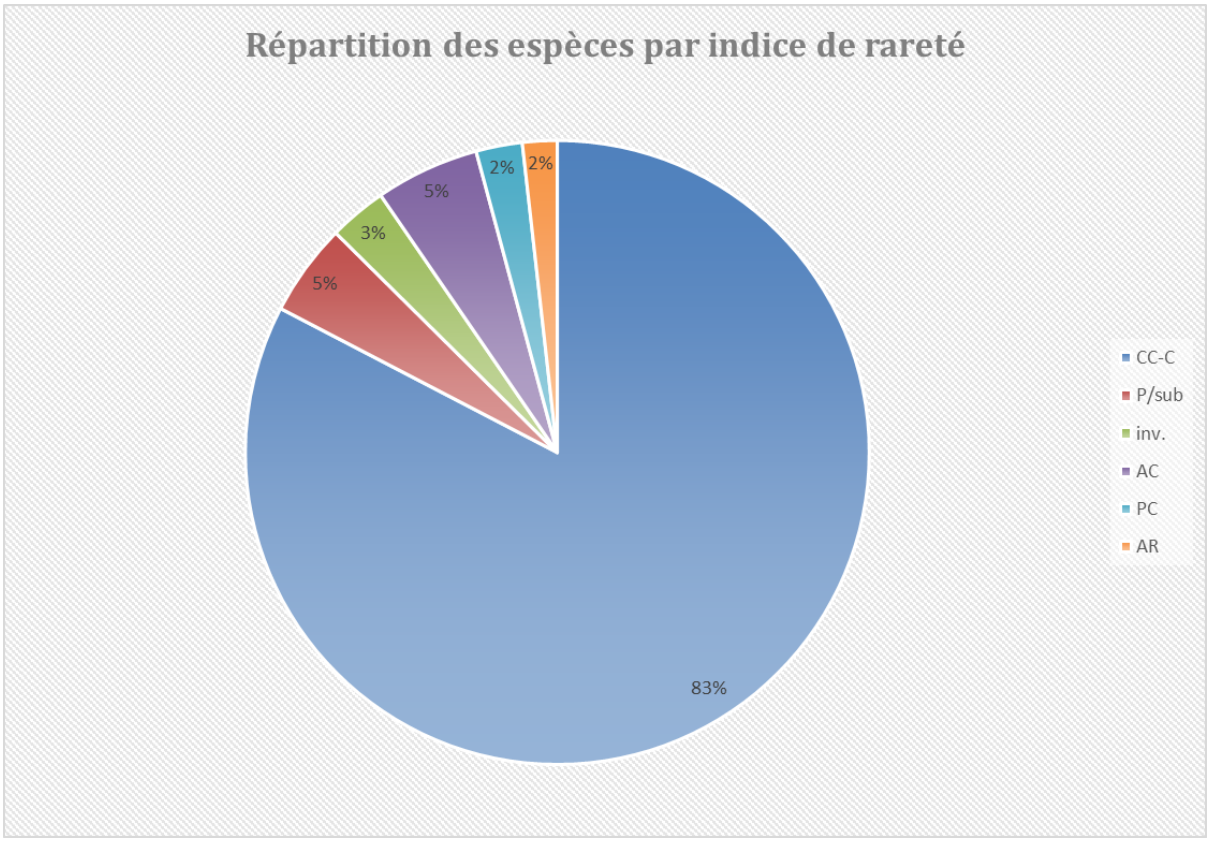
Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région
10094	Erigeron canadensis L., 1753	Vergerette du Canada	Z	CC	NAa
8041	Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya ; Balsamine géante	Z	AC	NAa
4924	Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	Z	CC	NAa
7171	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	Z;C	C	NAa
2677577	Symphyotrichum novi-belgii (L.) G.L.Nesom, 1995	Aster de Virginie ; Aster des jardins	C	R	NAa

43 espèces sont inscrites au niveau national comme caractéristiques de zones humides, dont 2 en « pro parte » , que l'on rencontre dans les quelques prairies humides particulièrement intéressantes, et le long des cours d'eau, et plus ponctuellement au niveau de mouillères et bosquets frais en fond de vallée. La liste de ces espèces est présentée en page suivante.

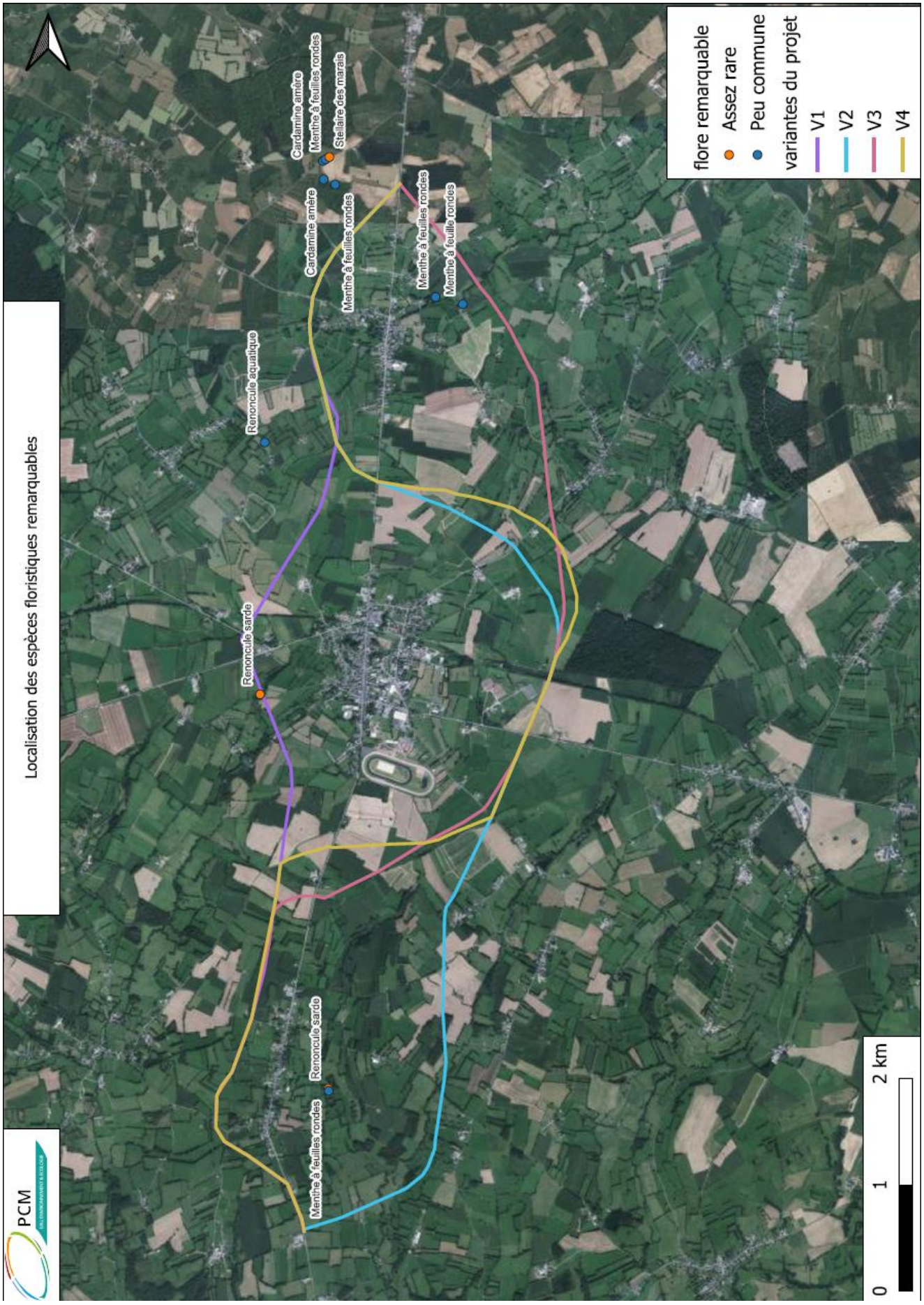
Secteur de La Capelle RN2

25/04/2024 au 23/07/24

Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe II	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe IV	Directive Habitats, Faune, Flore - Annexe V	Protection régionale	Réglementation cueillette : pouvant être soumis	Réglementation cueillette : soumis à réglementation	CITES - Annexe A	CITES - Annexe B	CITES - Annexe D	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Règlementation EEE	Exotique envahissant
12387	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
3984	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
8321	Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
2677196	Argentina anserina (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies (s.l.) ; Ansérine	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
3474	Caltha palustris L., 1753	Populage des marais ; Souci d'eau	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
5561	Cardamine amara L., 1753	Cardamine amère (s.l.) ; Cresson amer (s.l.)	I	PC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Nat	Non	N
5572	Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine flexueuse	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
5562	Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés ; Cresson des prés	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11521	Carex acutiformis Ehrh., 1789	Laîche des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11413	Carex disticha Huds., 1762	Laîche distique	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11435	Carex otrubae Podp., 1922	Laîche cuivrée	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
10579	Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
8630	Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11265	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais (s.l.) ; Héléocharis des marais	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	pp	pp	Nat	Non	N
7648	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
7649	Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
6703	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
12632	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
8218	Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache faux-cresson ; Faux cresson	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
3880	Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
8041	Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya ; Balsamine géante	Z	AC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	A
11223	Juncus articulatus L., 1753	Jonc articulé	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11209	Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11202	Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
6018	Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
7551	Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
2677440	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes (s.l.)	I	PC?	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
5543	Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	Cresson officinale	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
2677825	Phalaris arundinacea L., 1753	Alpiste faux-roseau (s.l.) ; Baldingère (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
11950	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun ; Phragmite	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
9204	Plantago major L., 1753	Plantain à larges feuilles (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Natpp	Non	N
10174	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
3619	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
3610	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne ; Sardonie	I	AR	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
4797	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
4787	Rumex crispus L., 1753	Patience crépue	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Natpp	Non	N
5370	Salix alba L., 1753	Saule blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
5381	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
2677496	Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
8531	Solanum dulcamara L., 1753	Morelle douce-amère	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
4099	Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791	Stellaire des marais	I	AR	NT	Non	Non	Non	NPC;Pic	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Nat	Non	N
8760	Symphytum officinale L., 1753	Consoude officinale (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N
2677486	Veronica beccabunga L., 1753	Véronique des ruisseaux (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Nat	Non	N



Le graphique ci-dessus reprends la répartition des espèces floristiques selon leurs indices de rareté. Seuls 4% des espèces présentes sont patrimoniales, 83% sont communes à très communes. Les espèces invasives regroupent 3% des espèces observées sur le secteur.


Localisation des espèces floristiques remarquables
flore remarquable
Assez rare
Peu commune
variantes du projet
V1
V2
V3
V4
Cardamine amère
Menthe à feuilles rondes
Stellaire des marais
Cardamine amère
Menthe à feuilles rondes
Menthe à feuilles rondes
Menthe à feuille rondes
Renoncule aquatique
Renoncule sarde
Renoncule sarde
Menthe à feuilles rondes
PCM
0
1
2 km

Quelques espèces flore :



Stellaria pallustris (AR), protégée



Ranunculus aquatilis (PC)



Filipendula ulmaria (C)



Chelidonium majus (CC)



Nasturtium officinale (C)



Luzula campestris (C)




Chicorium intybus (AC) *Trifolium fragiferum (C)*

III.2.1 - Les Habitats

Au regard de la flore printanière observée, on peut distinguer 7 grands types d'habitats. Ces derniers restent à préciser avec des données plus complètes mais permettent de catégoriser la zone d'étude.

Aulnaie-frênaie (44.3) : ce type de boisement humide est retrouvé à proximité des petits cours d'eau. Souvent limité à de petites surfaces et ripisylve des petits cours d'eau, souvent présentant une strate herbacée à arbustive dominée par les ronces mais aussi la Ficaire, et les Noisetiers. Cet habitat est résiduel le long des cours d'eau, sur les zones où la ripisylve s'étend sur une plus vaste largeur. Amphibiens, Avifaune et Chiroptères sont susceptibles d'y être présents, ainsi que des populations d'Ecureuils roux.

Boisement de feuillus (41.2) : ici, la formation boisée est un mélange d'essences forestières avec abondance de Chênes, de Charmes, de Frênes, sur sols eutrophes ou mésotrophes. Avifaune, Chiroptères, mais également les Mammifères, peuvent trouver refuge dans les boisements de taille importante.

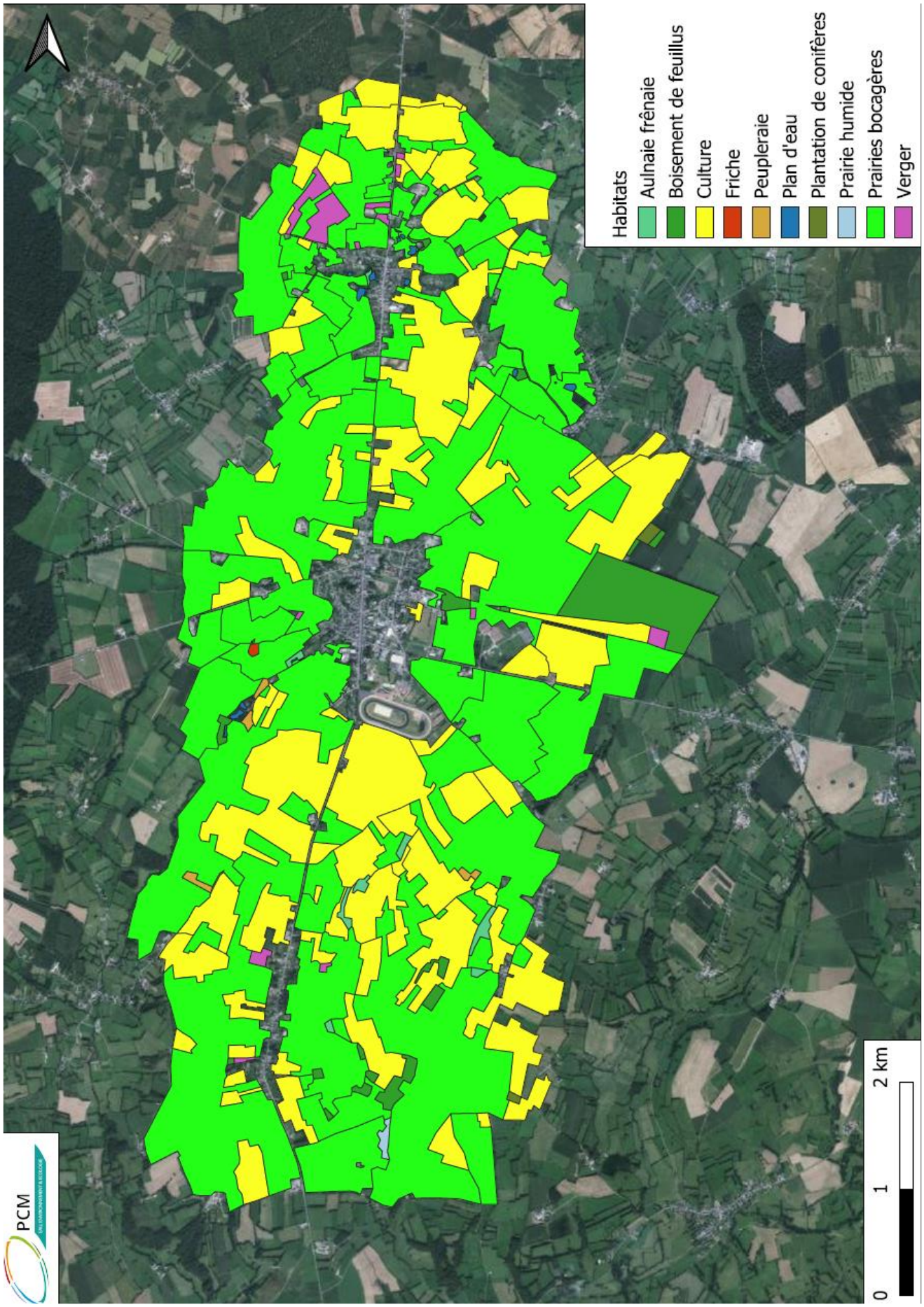
Prairies : essentiellement de fauche voir mixtes fauche et pâturage, on retrouve un degré variable d'humidité avec des prairies hygrophiles à mésohygrophiles (37.21) à proximité des cours d'eau et au niveau de certains talwegs, des prairies mésophiles (38.1) plus loin et plus en hauteur au gré des petites collines. On retrouve un intermédiaire entre les prairies assez pauvres en espèces correspondant au type 38.111 (pâturages à Ray-grass) et d'autres semblant plus riches et avec plus d'espèces à fleurs du type 38.112 (Pâturages à Cynosurus-Centaurea).

Haies bocagères (84.4) : le paysage est composé de petites parcelles séparées les unes des autres par un réseau de haies composées en particulier de *Prunus spinosa, Prunus avium, Carpinus betulus* et Acer campestre. La présence assez fréquente de *Coryllus avellana* est à noter. Ces haies rejoignent les bosquets de types 41.2 et 44.3. Le bocage est l'identité paysagère du secteur. Les haies peuvent abriter de nombreuses espèces d'Oiseaux et en particulier le Pie-grièche écorcheur. Charmes creux et noisetiers sont favorables à l'installation du Muscardin.

Vergers (83.15) : Les espèces plantées sur ces parcelles sont essentiellement des pommiers et poiriers ou encore des pruniers. La strate herbacée est dense et traduit une gestion à tendance extensive des parcelles. De nombreux Oiseaux sont susceptibles d'exploiter ces parcelles, mais aussi les Mammifères, en fonction du degré d'entretien de la sous strate herbacée.

On trouve ponctuellement des plantations de conifères (83.31) et de peupliers (83.321) mais les surfaces sont très réduites.

Les autres parcelles sont en **cultures (82.11)**, avec des parcelles de tailles plus ou moins grandes, mais toujours cintrées de haies bocagères, caractéristiques du secteur.


Habitats
Aulnaie frênaie
Boisement de feuillus
Culture
Friche
Peupleraie
Plan d'eau
Plantation de conifères
Prairie humide
Prairies bocagères
Verger
0
1
2 km
PCM

Quelques photos des habitats en place :



Prairie mésophile



Culture



Prairie humide avec mare temporaire



Boisement à dominance de chênaie-charmaie



Verger

III.3 - La faune

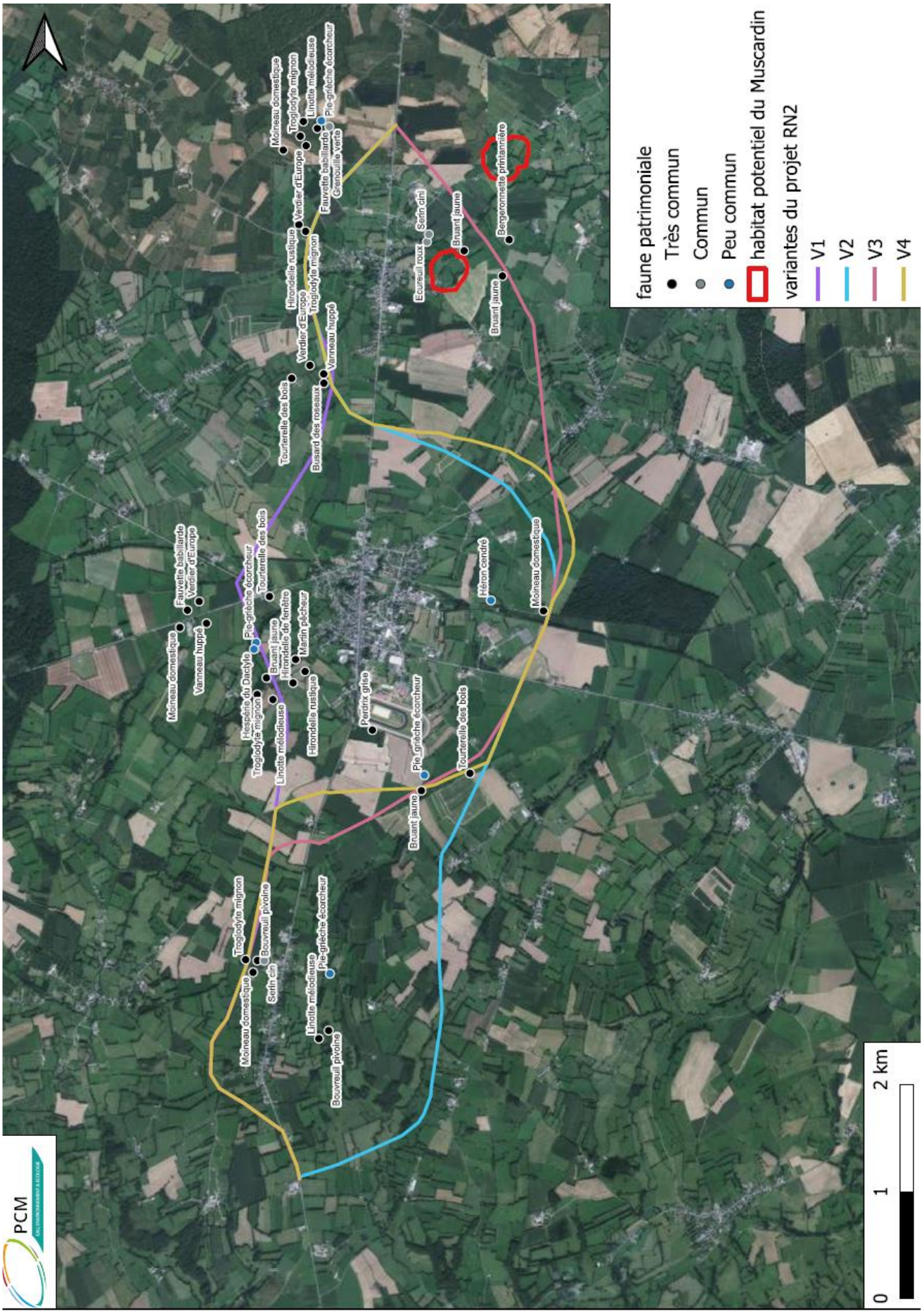
Les différentes journées d'inventaires ont permis de recenser 89 espèces faunistiques sur le secteur de La Capelle avec en particulier :

- 1 Amphibien, protégé, la Grenouille verte
- 3 Coléoptères communs
- 3 Hyménoptères tous communs
- 13 Lépidoptères, également communs à très communs, à l'exception du Robert le diable, assez commun, et de l'Héspérie du Dactyle, peu commune
- 3 Odonates communs à très communs
- 2 Orthoptères communs dans les prairies
- 6 Mammifères dont l'Ecureuil roux, sous protection nationale
- 57 Oiseaux, quasiment tous sous protection nationale dont 10 Vulnérables (Bergeronnette printanière, Bouvreuil pivoine, Bruant jaune, Busard des roseaux, Coucou gris, Linotte mélodieuse, Martin pêcheur, Moineau domestique, Perdrix grise, Serin cini), 7 quasi-menacés (Fauvette babillarde, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Pie-grièche écorcheur, Rossignol philomèle, Vanneau huppé et Verdier d'Europe). 12 sont déterminants ZNIEFF.
- Une espèce est invasive, l'Ouette d'Egypte, dont un couple a été observé en juin 2024.

L'abondance des prairies et le système bocager dense sont particulièrement favorables aux Insectes (en particulier les Lépidoptères), et surtout l'Avifaune.

La carte présentée en pages suivantes localise les espèces remarquables observées lors des différents passages sur site.

Les inventaires des milieux remarquables, présentés précédemment, font mention de la présence du Muscardin. Le petit rongeur a donc été recherché lors des différentes investigations, bien que la période soit trop précoce pour l'indice fiable que sont les noisettes consommées. Les investigations se sont donc concentrées sur la recherche d'habitats favorables, à savoir des haies avec des arbres ou arbustes creux et des noisetiers. Le paysage bocager dense n'a pu faire l'objet d'un inventaire complet sur tout le linéaire de haies, mais deux secteurs sortent du lot, au nord-est de la zone d'étude, au niveau du Haut Bugny et la Censée aux Lièvres. Dans les haies des parcelles investiguées, on retrouve en particuliers quelques Charmes creux, propices aux nids du rongeur, et des noisetiers, sources de nourriture. Lors des inventaires, des agriculteurs rencontrés nous ont indiqué n'avoir jamais repéré l'espèce, bien qu'ayant connaissance de l'enjeu. L'un d'eux, ne connaissant pas le Muscardin, a toutefois indiqué que « l'arrachage des haies n'a pas été une bonne chose ». Les deux zones d'habitat potentiel du Muscardin repérées lors des inventaires printaniers sont indiquées sur la carte de localisation de la faune patrimoniale ci-après.


faune patrimoniale
Très commun
Commun
Peu commun
habitat potentiel du Muscardin
variantes du projet RN2
V1
V2
V3
V4
Moineau domestique
Troglodyte mignon
Linotte mélodieuse
Pie-grièche écorcheur
Verdier d'Europe
Fauvette babillarde
Grenouille verte
Hirondelle rustique
Serin cini
Bruant jaune
Bergeronnette printanière
Tourterelle des bois
Busard des roseaux
Vanneau huppé
Hespérie du Dactyle
Martin pêcheur
Hirondelle de fenêtre
Héron cendré
Perdrix grise
Bouvreuil pivoine
0
1
2 km
PCM

Quelques photos de la faune :



Lièvre d'Europe (CC)



Vanneau huppé (CC, NT, PN, ZNIEFF)



Agrion à larges pattes (CC)



Hespérie du Dactyle (PC)



Pie-grièche écorcheur (PC, NT, ZNIEFF, PN)



Perdrix grise (CC, VU)



Carte géographique (CC)

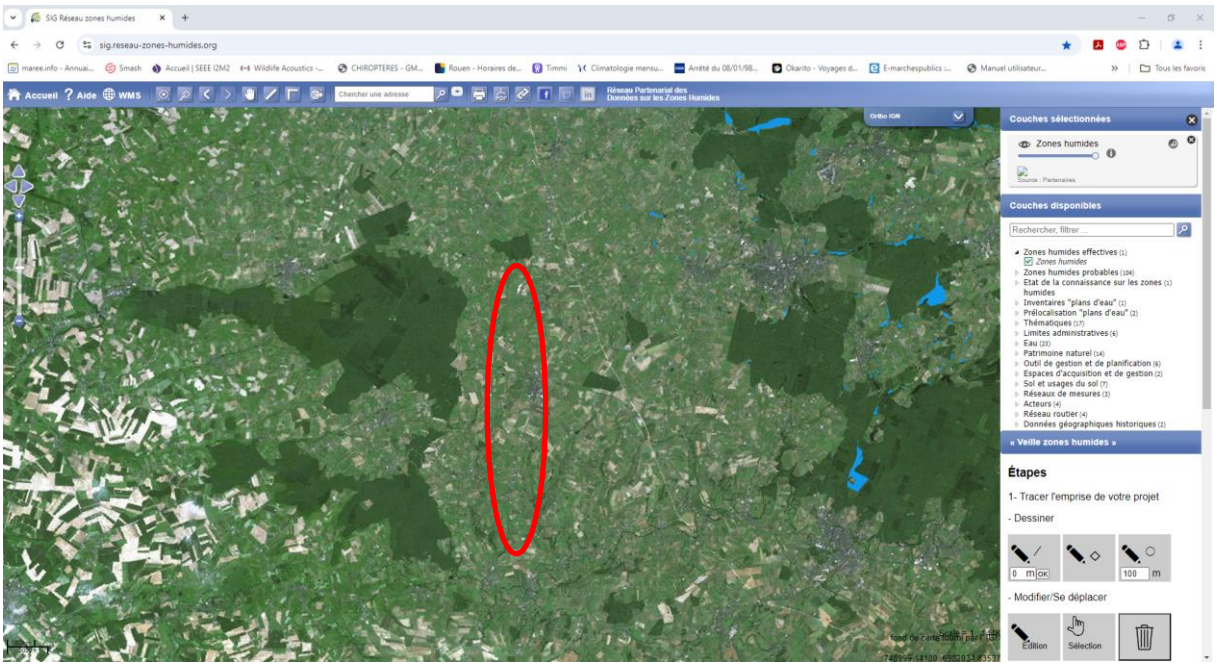


Ouette d'Egypte (Invasive)

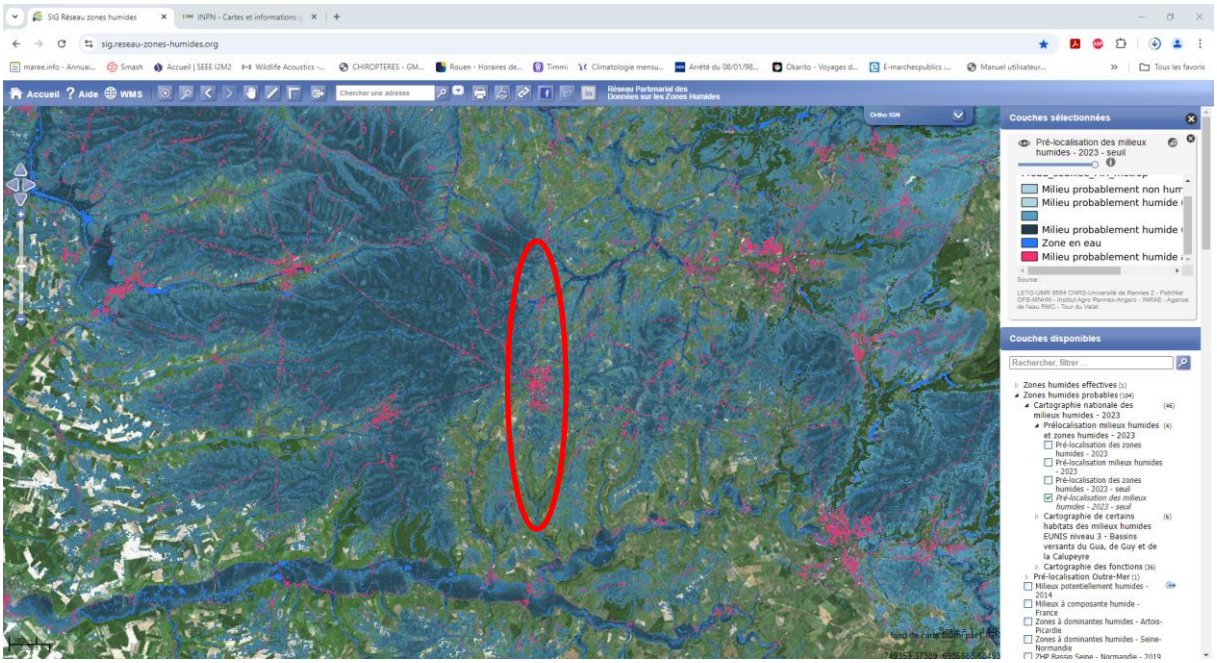
CHAPITRE IV - SONDAGES PEDOLOGIQUES

IV.1 - Prélocalisation des zones humides

La couche des zones humides effectives a été interrogée sur le site www.sig.reseau-zones-humides.org. Il n'y a pas de zone humide effective (en bleu sur la carte) répertoriée sur la zone d'étude selon la base de données actuelle.



Toutefois, le site permet d'identifier une forte couverture de milieux potentiellement humides (bleu foncé sur la carte ci-dessous), y compris des milieux humides artificiels (fossés en lien avec les axes routiers). Ces derniers apparaissent en rouge sur la carte ci-dessous :



IV.2 - Sondages pédologiques

Au regard de cette imprécision et du manque apparent de données sur la zone d'étude, des sondages pédologiques ont été réalisés sur des points clés des différents tracés envisagés. Les parcelles ciblées sont celles qui présentent les caractéristiques suivantes :

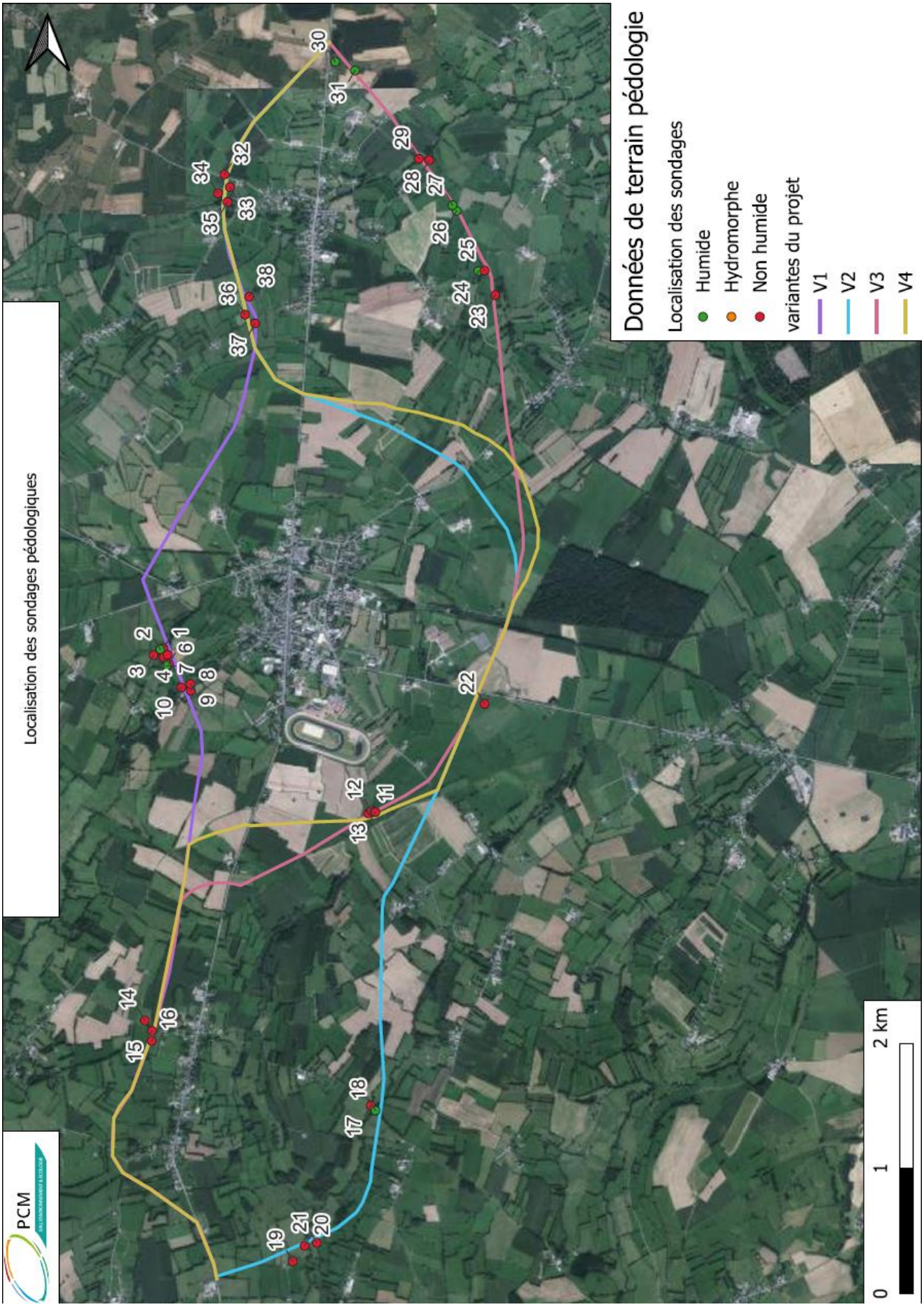
- Présence de végétation hygrophile, même ponctuellement,
- Identifiées comme potentiellement humides dans les plans des variantes,
- Dans les talwegs ou le long de cours d'eau,
- Parcelles en points bas et pas de pente forte.

38 sondages ont ainsi pu être réalisés, ils sont localisés sur la carte page suivante.

Les inventaires printaniers, le pâturage ou encore les cultures, sont autant de facteurs limitant l'expression idéale de la flore. Le critère floristique (50% de recouvrement par des espèces caractéristiques de zones humides) étant difficile à apprécier de façon fiable lors de nos passages, il a été utilisé pour cibler les secteurs où réaliser les sondages pédologiques.

Seuls 8 sondages sont caractéristiques de zone humide, en classes Vb selon la classification GEPPA. Le point 8 peut être considéré hydromorphe mais l'apparition des traces rédoxiques, à 45cm de profondeur, classe le point en IVb, sol non caractéristique de zone humide. Dans le détail, on note que sur de nombreux sondages, les traces d'hydromorphies apparaissent rapidement, entre 5 et 10 cm de profondeur, mais elles disparaissent ensuite entre 20 et 40cm, sortant les sols considérés de la classe GEPPA. Ces données viennent compléter les informations des « Zones à dominantes humides du bassin Artois Picardie » issues du site www.sig.reseau-zones-humides.org.

Ainsi, les sondages réalisés ont permis d'identifier 4 secteurs complémentaires en zones humides, milieux sensibles dont la destruction, partielle ou totale, si elle ne peut être évitée, nécessitera une compensation dans le cadre du projet.


Localisation des sondages pédologiques
Données de terrain pédologie
Localisation des sondages
Humide
Hydromorphe
Non humide
variantes du projet
V1
V2
V3
V4
1
2
3
4
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
0
1
2 km
PCM

CHAPITRE V - ENJEUX ECOLOGIQUES

Au regard des résultats obtenus, de premiers enjeux se dégagent sur le secteur. La présence de zones humides, de faune et flore remarquables, ou encore de l'habitat potentiel du Muscardin, sont autant d'éléments à prendre en compte dans le projet.

Ainsi, différentes zones apparaissent comme à enjeux potentiels et devant faire l'objet d'inventaires plus complets pour des listes faunistiques et floristiques plus exhaustives avant les travaux afin de déterminer l'étendue de la présence des espèces protégées. Sont ici détaillés par niveaux d'enjeux écologiques :

- **Enjeux faibles :** Ce sont des zones abritant une ou des espèces remarquables, dont les habitats sont également présents ailleurs sur la zone d'étude, mais dont l'agencement permet une meilleure probabilité de présence. Dans la partie sud de la zone d'étude, un verger et la prairie attenante, entourés de haies (zone 14), abrite le Pie-grièche écorcheur. Au centre ouest, les haies (zones 15-16) abritent plusieurs oiseaux qui, bien que très communs, sont classés sur liste rouge (Moineau domestique, Verdier, Fauvette babillarde). Au nord, une zone de verger et prairies (zone 17) accueille le Troglodyte mignon, mais également est un territoire de chasse de l'Hirondelle rustique.

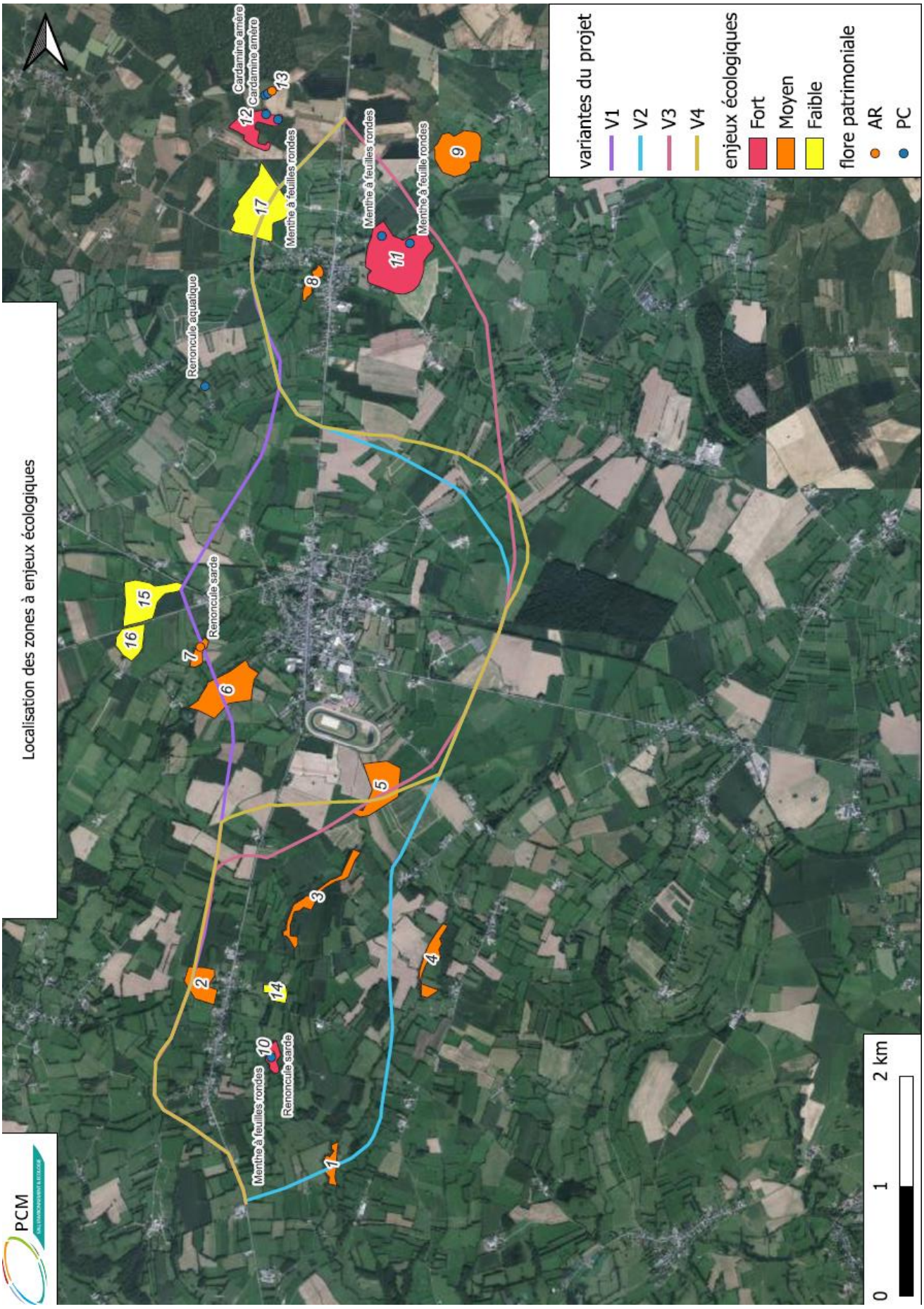
- **Enjeux moyens :** Ici, on retrouve des milieux humides de type prairies ou boisement associés au cours d'eau, mais également des milieux plus secs, abritant des espèces patrimoniales. Au niveau de la pointe sud, on trouve une prairie humide riche en biodiversité (zone 1), même si aucune espèce patrimoniale n'y a été recensée. En remontant vers le nord, à l'ouest on trouve un verger (zone 2) qui semble abandonné. 4 espèces d'Oiseaux y sont présentes, dont le Troglodyte, le Moineau domestique, le Bouvreuil et le Serin cini. C'est ici l'association verger – haies- prairie qui favorise l'attrait pour l'avifaune. Plus à l'est, on retrouve deux bandes d'Aulnaie-frênaie rivulaire, intéressantes pour la faune diverse qu'elles abritent (zones 3-4). Plus au nord, à proximité de l'hippodrome, on trouve un réseau de haies un peu plus dense que les autres (zone 5), où l'on observe le Pie-grièche écorcheur et le Bruant jaune. A l'ouest on trouve une zone plus étendue qui présente une mosaïque d'habitats (zone 6), du plan d'eau au boisement, en passant par les prairies. Ces terrains, jouxtant la station d'épuration, abritent 6 espèces d'Oiseaux remarquables, dont le Martin pêcheur et les deux Hirondelles. Tout proche, et un peu plus au nord, une petite zone de friche, haies et une petite prairie humide (zone 7) abritent à nouveau le Pie-grièche. La zone en friche présente une population d'Hespérie du Dactyle. Au nord, on compte une zone classée en enjeux moyens du fait de la succession de deux étangs (zone 8), pouvant abriter diverses espèces d'Amphibiens et d'Odonates. Dernière zone classée en enjeu moyen, au Haut Bugny, une zone de haies dense (zone 9), avec des Noisetiers libres, peut-être une zone propice au Muscardin.

- **Enjeux forts :** Ici ce sont des zones qui, selon les habitats présents et les espèces observées, sont considérées comme particulièrement intéressantes, ou du moins présentant un fort potentiel écologique. Trois zones sont classées ainsi. Au sud, il s'agit d'une prairie humide, des plans d'eau adjacents et du petit massif d'Aulnaie frênaie associé (zone 10). L'ensemble abrite,

entre autres le Bouvreuil pivoine et la Linotte mélodieuse, la Renoncule sarde et la Menthe à feuilles rondes. Au nord, dans le fuseau dessiné par les différentes variantes du projet, une zone plus vaste correspond à une mosaïque intéressante de prairies, cultures, cours d'eau et petits boisements, le tout entrecoupé de haies (zone 11). Ces dernières présentent de nombreux Charmes creux, propices à l'installation du Muscardin, et les Noisetiers, en concentration forte, sont une source de nourriture pour l'espèce. Parmi les autres observations, on retrouve l'Ecureuil roux dans le petit boisement, Serin cini et Bruant jaune au niveau des haies des prairies. La Menthe à feuilles rondes est présente çà et là le long du cours d'eau. Plus au nord, en limite de la zone d'étude et jouxtant le Chemin de la Reine, une zone de prairies et haies en limite de cultures (zone 12) présente un intérêt particulier vis-à-vis de l'Avifaune, avec entre autres Troglodyte, Verdier, Fauvette babillarde et Linotte mélodieuse. De petites mares et dépressions sont favorables aux Amphibiens, la Grenouille verte y est observée. C'est également à proximité de ces mares et dépressions que l'on retrouve ponctuellement la Cardamine amère et la Menthe à feuilles rondes. Le fossé longeant le Chemin de la Reine (zone 13), est également mis en enjeux fort, du fait de la présence de la Menthe à feuilles ronde, la Cardamine amère et la Stellaire des marais. Cette dernière espèce est protégée avec avis CNPN obligatoire et d'intérêt patrimonial. Le fossé étant hors de la zone des tracés, il ne devrait pas être concerné par les travaux, quel que soit la variante retenue.

La carte ci-après présente les zones à enjeux écologiques. Les enjeux identifiés ici le sont sur la base des observations du printemps 2024. Ils sont donc à valider sur du plus long terme au regard de la richesse et du potentiel du secteur.

Au regard des observations du printemps 2024, la variante qui semble toucher le moins de zones à enjeux est la numéro 2, qui passe à l'est de la RN2 actuelle sur toute la longueur du secteur.


Localisation des zones à enjeux écologiques
variantes du projet
V1
V2
V3
V4
enjeux écologiques
Fort
Moyen
Faible
flore patrimoniale
AR
PC
Cardamine amère
Menthe à feuilles rondes
Renoncule aquatique
Renoncule sarde
0
1
2 km
PCM

CHAPITRE VI - ANNEXES

TABLE DES MATIERES DU CHAPITRE

VI.1 - Annexe 1 Liste Flore45
VI.2 - Annexe 2 Liste Faune49

VI.1 - Annexe 1 Liste Flore

Secteur de La Capelle RN2

25/04/2024 au 23/07/24

Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant	25/04/2024		22 et 23/07/2024 (La Capelle)						
												La flamengrie	La capelle - Froidestrées	Haie	Chemin agricoles	Prairie fauchée	Prairie humide	Prairie pâturée	Berge cours	Friche
7886	Acer campestre L., 1753	Érable champêtre	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x						
10296	Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x						
8257	Aegopodium podagraria L., 1753	Égopode podagraire ; Podagraire ; Herbe aux goutteux	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
2677880	Agrostis capillaris L., 1753	Agrostide capillaire	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N							x		
12387	Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N		x							
9146	Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x							
5472	Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire ; Alliaire officinale	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
3984	Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N			x			x		x	
2677869	Alopecurus pratensis L., 1753	Vulpin des prés (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
8321	Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sauvage (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x							x	
12590	Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
2677362	Anthriscus sylvestris (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois (s.l.) ; Cerfeuil sauvage	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x							
10507	Arctium lappa L., 1753	Grande bardane	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x	x			x		
2677196	Argentina anserina (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies (s.l.) ; Ansérine	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x					x	x		x
12044	Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Pr	Fromental élevé (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N			x			x		x	x
10363	Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune ; Herbe à cent goûts	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x	x				x	x
12866	Arum maculatum L., 1753	Gouet tacheté	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
10032	Bellis perennis L., 1753	Pâquerette vivace	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x					x		
12432	Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x						
3474	Caltha palustris L., 1753	Populage des marais ; Souci d'eau	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N		x							
2677116	Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N							x		
5561	Cardamine amara L., 1753	Cardamine amère (s.l.) ; Cresson amer (s.l.)	I	PC	LC	Non	Non	Oui	Oui	Nat	N	x	x							
5572	Cardamine flexuosa With., 1796	Cardamine flexueuse	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x								
5562	Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés ; Cresson des prés	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x	x							
11521	Carex acutiformis Ehrh., 1789	Laîche des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N		x							
11512	Carex hirta L., 1753	Laîche hérissée ; Laîche velue																x	x	
11413	Carex disticha Huds., 1762	Laîche distique	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N		x							
11435	Carex otrubae Podp., 1922	Laîche cuivrée	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N						x			
3975	Carpinus betulus L., 1753	Charme commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x						
2677649	Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée (s.l.)	I	CC												x				x
4118	Cerastium fontanum Baumg., 1816	Céraiste commun (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N							x		
4137	Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
3742	Chelidonium L., 1753	Chélidoine ; Herbe aux verrues (G)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N		x							
10674	Cichorium intybus L., 1753	Chicorée sauvage ; Chicorée amère	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N					x				
10582	Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N						x			
10579	Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N								x	
2677636	Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x					x	x
8619	Convolvulus arvensis L., 1753	Liseron des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N					x				
8630	Convolvulus sepium L., 1753	Liseron des haies	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x							x	x
7721	Cornus sanguinea L., 1753	Cornouiller sanguin (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N		x							
3965	Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun ; Noisetier ; Coudrier	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x							
7020	Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x	x					x	
9744	Cruciata laevipes Opiz, 1852	Gaillet croisette	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x				x				
12435	Cynosurus cristatus L., 1753	Crételle des prés	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N							x		
12441	Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N			x	x	x		x		x
8383	Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N									x
9864	Dipsacus fullonum L., 1753	Cardère sauvage ; Cabaret des oiseaux	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								x
3219	Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
11818	Echinochloa crus-galli (L.) P.Beauv., 1812	Panic pied-de-coq ; Panic des marais ; Pied-de-coq	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x					x
11265	Eleocharis palustris (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais (s.l.) ; Héléocharis des marais	I	AC	LC	Non	Non	pp	pp	Nat	N						x			
12187	Elytrigia repens (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent commun (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N							x		

Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant	25/04/2024					22 et 23/07/2024 (La Capelle)						
7648	Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x						x			x		
7649	Epilobium parviflorum Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N												x
3062	Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N									x			
10094	Erigeron canadensis L., 1753	Vergerette du Canada	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	A												x
3591	Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire fausse renoncule ; Ficaire	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x									
6703	Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x		x			x						
8482	Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x								
9070	Galeopsis tetrahit L., 1753	Galéopsis tétrahit	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x								
2677537	Galium aparine L., 1753	Gaillet gratteron (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N					x							x
7992	Geranium dissectum L., 1755	Géranium découpé	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N											x	
7994	Geranium molle L., 1753	Géranium mou	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N												
7981	Geranium pratense L., 1753	Géranium des prés	N	Sub	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	N			x									
8000	Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert ; Herbe à Robert	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x	x				x				
7993	Geranium rotundifolium L., 1753	Géranium à feuilles rondes	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N												
6630	Geum urbanum L., 1753	Benoîte commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x				x							
9024	Glechoma hederacea L., 1753	Lierre terrestre ; Gléchome lierre terrestre	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
12632	Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x											
8098	Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x	x								
8218	Helosciadium nodiflorum (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache faux-cresson ; Faux cresson	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N			x					x				
8366	Heracleum sphondylium L., 1753	Berce commune (s.l.) ; Berce des prés ; Grande berce	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x			x		x		x			x	
2677829	Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x		x		x		x			
2677863	Hordeum murinum L., 1753	Orge queue-de-rat (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N												
3880	Humulus lupulus L., 1753	Houblon grimpant	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N												
13007	Hyacinthoides non-scripta (L.) Chouard ex Rothm., 1	Jacinthe des bois	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x									
8392	Hydrocotyle L., 1753	Hydrocotyle (G)	I	P								x											
5008	Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé ; Herbe à mille trous	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x							x	
8041	Impatiens glandulifera Royle, 1833	Balsamine de l'Himalaya ; Balsamine géante	Z	AC	NAa	Non	Non	Non	Non	Nat	A											x	
11223	Juncus articulatus L., 1753	Jonc articulé	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N								x				
11209	Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x							x			x	x
11202	Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x							x	x			x
11169	Juncus L., 1753	Jonc (G)		P										x									
10881	Lactuca serriola L., 1756	Laitue scariole	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x		x							
9045	Lamium album L., 1753	Lamier blanc ; Ortie blanche	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x				x							
9048	Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre ; Ortie rouge	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
10691	Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N												x
7296	Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N						x						
2677611	Leucanthemum vulgare Lam., 1779	Grande marguerite (diploïde)	I	?	DD	Non	?	Non	Non	Non	N									x			
9352	Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N											x	
12211	Lolium perenne L., 1753	Ray-grass anglais ; Ray-grass commun ; Ivraie vivace	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N					x							x
9785	Lonicera xylosteum L., 1753	Camérisier	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x								
2677297	Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N									x			
2677730	Luzula campestris (L.) DC., 1805	Luzule champêtre (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x									
2677154	Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron rouge (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N												x
6018	Lysimachia nummularia L., 1753	Lysimaque nummulaire ; Herbe aux écus	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x							x				
7551	Lythrum salicaria L., 1753	Salicaire commune	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N											x	
7387	Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline ; Minette ; Mignonnette	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
2677440	Mentha suaveolens Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes (s.l.)	I	PC?	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N			x									
8779	Myosotis arvensis (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N									x			x
5543	Nasturtium officinale W.T.Aiton, 1812	Cresson officinale	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N			x									
4876	Persicaria maculosa Gray, 1821	Renouée persicaire ; Persicaire	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N								x	x			
2677825	Phalaris arundinacea L., 1753	Alpiste faux-roseau (s.l.) ; Baldingère (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N			x									

Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant	25/04/2024			22 et 23/07/2024 (La Capelle)								
12321	Phleum pratense L., 1753	Fléole des prés	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x		x	x		x			
11950	Phragmites australis (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau commun ; Phragmite	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N								x				
3276	Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun ; Pesse	C	P	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
9200	Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N		x			x	x			x			
9204	Plantago major L., 1753	Plantain à larges feuilles (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Natpp	N	x				x			x			x	
3835	Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	Platane à feuilles d'érable ; Platane commun ; Platane d'Espagne	C	P	NAo	Non	Non	Non	Non	Non	N												
2677892	Poa annua L., 1753	Pâturin annuel (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x			x							x	
12473	Poa pratensis L., 1753	Pâturin des prés (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	pp	pp	Non	N	x			x			x					
4817	Polygonum aviculare L., 1753	Renouée des oiseaux (s.l.) ; Traînasse	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x								
5299	Populus nigra var. italica Münchh., 1770	Peuplier d'Italie												x									
5296	Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble ; Tremble	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N		x									x	
6667	Potentilla reptans L., 1753	Potentille rampante ; Quintefeuille	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N											x	
2677151	Primula elatior (L.) Hill, 1765	Primevère élevée (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N		x										
6000	Primula veris L., 1753	Primevère officinale ; Coucou	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
9132	Prunella vulgaris L., 1753	Brunelle commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N							x				x	
6916	Prunus avium (L.) L., 1755	Merisier (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x									
6885	Prunus spinosa L., 1753	Prunellier ; Épine noire	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x									
10174	Pulicaria dysenterica (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N										x		
3947	Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x		x								
	Ranunculus		I												x	x							
3614	Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre (s.l.)	I;Z?	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x						x				x	
3657	Ranunculus aquatilis L., 1753	Renoncule aquatique	I	PC	LC	Non	Non	Oui	Oui	Non	N	x											
3600	Ranunculus lanuginosus L., 1753	Renoncule laineuse	#	#	#	Non	#	#	#	Non	#	x											
3619	Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x	x					x					
3610	Ranunculus sardous Crantz, 1763	Renoncule de Sardaigne ; Sardonie	I	AR	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N						x						
4924	Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	A	x	x	x							x	x	
7171	Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia	Z;C	C	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	A			x									
6824	Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens		P								x		x							x		
6328	Rubus fruticosus L., 1753	Ronce commune	#	#	#	Non	#	#	#	Non	#	x	x		x				x		x	x	
2677040	Rumex acetosa L., 1753	Grande oseille (s.l.) ; Oseille des prés	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								x			
4797	Rumex conglomeratus Murray, 1770	Patience agglomérée	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N				x	x				x			
4787	Rumex crispus L., 1753	Patience crépue	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Natpp	N	x								x			
5370	Salix alba L., 1753	Saule blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N			x							x	x	
5388	Salix caprea L., 1753	Saule marsault ; Saule des chèvres	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N						x						
5381	Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x											
5315	Salix L., 1753	Saule (G)		P									x										
9759	Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x			x							x	
2677496	Scrophularia auriculata L., 1753	Scrofulaire aquatique (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N		x				x						
10430	Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x										x	
4257	Silene dioica (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque ; Compagnon rouge	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N			x	x						x		
4267	Silene latifolia Poir., 1789	Silène à larges feuilles ; Compagnon blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x			x								
8531	Solanum dulcamara L., 1753	Morelle douce-amère	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N		x		x		x						
2677665	Sonchus asper (L) Hill, 1769	Laiteron rude (s.l.) ; Laiteron épineux	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N											x	
10869	Sonchus oleraceus L., 1753	Laiteron maraîcher ; Laiteron potager	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N											x	
9100	Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des forêts ; Épiaire des bois	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x									x		
4094	Stellaria holostea L., 1753	Stellaire holostée	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
4086	Stellaria media (L.) Vill., 1789	Stellaire intermédiaire ; Mouron des oiseaux ; Mouron blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x											
4099	Stellaria palustris Ehrh. ex Hoffm., 1791	Stellaire des marais	I	AR	NT	NPC;Pic	Non	Oui	Oui	Nat	N	x											
2677577	Symphyotrichum novi-belgii (L.) G.L.Nesom, 1995	Aster de Virginie ; Aster des jardins	C	R	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	P		x										
8760	Symphytum officinale L., 1753	Consoude officinale (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N	x									x		
10342	Tanacetum vulgare L., 1753	Tanaisie commune ; Herbe aux vers	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x	x							x	x	

Code TAXREF	Taxon TAXREF	Nom français	Statut d'indigénat	Rareté	Menace Région	Protection régionale	Liste rouge régionale	Intérêt patrimonial	Déterminant de ZNIEFF	Indicateur Zones Humides	Exotique envahissant	25/04/2024			22 et 23/07/2024 (La Capelle)					
10762	Taraxacum F.H.Wigg.	Pissenlit (G)	I	P								x			x			x		x
3383	Taxus baccata L., 1753	If commun ; If	C	PC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
7438	Trifolium fragiferum L., 1753	Trèfle fraise	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N						x			
7458	Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N				x			x		
2677287	Trifolium repens L., 1753	Trèfle blanc ; Trèfle rampant	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x			x			x		
2678030	Trigonella officinalis (L.) Coulot & Rabaute, 2013	Mélilot officinal ; Mélilot jaune	I	AC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N									x
3895	Urtica dioica L., 1753	Grande ortie (s.l.) ; Ortie dioïque (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x	x	x	x		x	x	x	x
2677486	Veronica beccabunga L., 1753	Véronique des ruisseaux (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Nat	N						x			
9308	Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit-chêne	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
9282	Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse ; Véronique commune	Z	CC	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	N				x					
2677485	Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
7224	Vicia cracca L., 1753	Vesce à épis	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x		x						
7235	Vicia hirsuta (L.) Gray, 1821	Vesce hérissée	I	C	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N									x
2677266	Vicia sativa L., 1753	Vesce cultivée (s.l.)	C	AR	NAa	Non	Non	Non	Non	Non	N			x					x	x
7243	Vicia sepium L., 1753	Vesce des haies	I	CC	LC	Non	Non	Non	Non	Non	N	x								
168												74	40	35	25	12	26	31	29	39

VI.2 - Annexe 2 Liste Faune

Liste Faunistique La Capelle

Taxref cd_nom	nom_vernaculaire	*nom_scientifique*	Menace	Rareté clic_nat	Statuts	25/04/2024		10/06/2024	22 et 23/07/2024
						La flamengrie	La capelle	global	global
Amphibiens									
444440	Grenouille verte	*Pelophylax kl esculentus (Linnaeus, 1758)*	DD	C	PN/ Berne An III			x	
Reptiles									
Poissons									
Mollusques									
64169	Ambrette amphibie	*Succinea putris (Linnaeus, 1758)*	LC	C					x
Insectes									
Coléoptères									
12106	Cardinal rouge	*Pyrochroa serraticornis*	NE	C					x
11165	Coccinelle 7 points	*Coccinella septempunctata (Linnaeus, 1758)*	LC	CC		x			x
239111	Coccinelle à échiquier	*Propylea quatuordecimpunctata (Linnaeus, 1758)*	LC	C					x
Hyménoptères									
239523	Abeille commune	*Apis mellifera (Linnaeus, 1758)*	LC	CC					x
53077	Abeille des sables	*Andrena cf cineraria (Linnaeus, 1758)*	(LC)	(C)					x
53104	Bourdon terrestre	*Bombus terrestris (Linnaeus, 1758)*	LC	CC			x		x
Lépidoptères									
608405	Amaryllis	*Pyronia tithonus (Linnaeus, 1771)*	LC	CC					x
54052	Azuré des nerpruns	*Celastrina argiolus (Linnaeus, 1758)*	LC	C			x		x
53724	Carte géographique	*Araschnia levana (Linnaeus, 1758)*	LC	CC					x
53623	Fadet commun	*Coenonympha pamphilus (Linnaeus, 1758)*	LC	C					x
249151	Gamma	*Autographa gamma*		CC					x
219741	**Hespérie du dactyle**	***Thymelicus lineola***	**LC**	**PC**					x
53668	Myrtil	*Maniola jurtina (Linnaeus, 1758)*	LC	CC					x
608364	Paon du jour	*Aglais io (Linnaeus, 1758)*	LC	CC					x
248722	Piéride de la rave	*Pieris rapae (Linnaeus, 1758)*	LC	C		x			x
54342	**Robert-le-diable; C blanc**	***Polygonia c-album (Linnaeus, 1758)***	**LC**	**AC**			x		x
219740	Sylvaine	*Ochlodes sylvanus (Esper, 1777)*	LC	CC					x
53759	Tircis	*Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)*	LC	C			x		x
53747	Vulcain	*Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)*	LC	CC					x
Odonates									
65184	Agrion à larges pattes	*Platycnemis pennipes (Pallas, 1771)*	LC	CC					x
65473	Anax empereur	*Anax imperator Leach, 1815*	LC	C					x
65080	Caloptéryx vierge	*Calopteryx virgo (Linnaeus, 1758)*	LC	C					x
Orthoptères									
837869	Criquet des pâtures	*Pseudochorthippus parallelus (Zetterstedt, 1821)*	LC	CC					x
65740	Decticelle cendrée	*Pholidoptera griseoaptera (De Geer, 1773)*	LC	CC					x

Taxref cd_nom	nom_vernaculaire	*nom_scientifique*	Menace	Rareté clic_nat	Statuts	La flamengrie	La capelle	global	global
Mammifères									
61057	Chevreuil européen	*Capreolus capreolus (Linnaeus 1758)*	LC	CC			x		x
60360	Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris (Linnaeus 1758)*	LC	C	PN	x			
61714	Lapin de garenne	*Oryctolagus cuniculus (Linnaeus, 1758)*	LC	CC					x
61678	Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus (Pallas, 1778)*	LC	CC				x	x
60981	Sanglier	*Sus scrofa (Linnaeus 1758)*	LC	C			x		
60249	Taupe d'Europe	*Talpa europaea Linnaeus, 1758*	LC	CC					x
Oiseaux									
3978	Accenteur mouchet	*Prunella modularis (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2			x	x
3941	Bergeronnette grise	*Motacilla alba (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	
3741	Bergeronnette printanière	*Motacilla flava (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	Berne AnII/PN			x	
4619	Bouvreuil pivoine	*Pyrrhula pyrrhula (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	Berne AnIII/PN/ZNIEFF			x	
4657	Bruant jaune	*Emberiza citrinella Linnaeus, 1758*	VU	CC	ZNIEFF			x	x
2878	Busard des roseaux	*Circus aeruginosus (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	Berne AnIII/Bonn AnII/DO/PN/ZNIEFF			x	
3733	Buse variable	*Buteo buteo (Linnaeus, 1758)*	LC	C	PN/ Berne An3 /Bonn An2/ CITES	x		x	x
3511	**Canard colvert**	***Anas platyrhynchos (Linnaeus, 1758)***	LC	AC		x		x	x
4583	Chardonneret élégant	*Carduelis carduelis (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	ZNIEFF/PN/Berne an2	x		x	x
4494	Choucas des tours	*Corvus monedula (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/DO An2		x	x	
3518	Chouette hulotte	*Strix aluco (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2/ CITES	x			
4501	Corbeau freux	*Corvus frugilegus (Linnaeus, 1758)*	LC	CC		x			x
2502	Corneille noire	*Corvus corone (Linnaeus, 1758)*	LC	CC		x		x	x
3465	Coucou gris	*Cuculus canorus (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	PN/ Berne An3	x			
4503	Etourneau sansonnet	*Sturnus vulgaris (Linnaeus, 1758)*	LC	CC		x		x	x
3003	Faisan de colchide	*Phasianus colchicus (Linnaeus, 1758)*	LC	CC		x			x
4501	Faucon crécerelle	*Falco tinnunculus (Linnaeus, 1758)*	LC	C	PN/ Berne An2 /Bonn An2/ CITES	x			x
4494	Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	x
1027359	Fauvette babillarde	*Sylvia curruca (Linnaeus, 1758)*	NT	CC	Berne AnII/PN			x	
2996	Fauvette des jardins	*Sylvia borin (Boddaert, 1783)*	LC	CC	PN/ Berne An2			x	x
4252	Fauvette grisette	*Sylvia communis (Latham, 1787)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	
3703	Geai des chênes	*Garrulus glandarius (Linnaeus, 1758)*	LC	C		x		x	x
3791	Gimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla (C.L. Brehm, 1820)*	LC	C	PN/ Berne An3	x		x	x
4001	Grive musicienne	*Turdus philomelos (Brehm, 1831)*	LC	CC	PN/ Berne An3 /DO An2		x	x	x
4564	Héron cendré	*Ardea cinerea (Linnaeus, 1758)*	LC	PC	PN/ Berne An3 /Bonn AEWA	x		x	x
459478	Hirondelle de fenêtre	*Delichon urbicum (Linnaeus, 1758)*	NT	CC	PN/ Berne An2			x	x
3696	Hirondelle rustique	*Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)*	NT	CC	PN/ Berne An2	x		x	x
4215	Hypolaïs polyglotte	*Hippolais polyglotta (Vieillot, 1817)*	LC	CC	PN/Berne AnIII			x	x
889047	Linotte mélodieuse	*Linaria cannabina (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	ZNIEFF/ PN/ Berne An2	x		x	x
3551	Martinet noir	*Apus apus (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	ZNIEFF/ PN/ Berne An3			x	
3571	Martin pêcheur	*Alcedo athis (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	Berne AnIII/PN/DO/ZNIEFF			x	
3941	Merle noir	*Turdus merula (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An3/DO An2	x		x	x
3741	Mésange bleue	*Cyanistes caeruleus (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	x
3760	Mésange charbonnière	*Parus major (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	x
4351	Moineau domestique	*Passer domesticus (Linnaeus, 1758)*	VU	CC	PN	x		x	x
459626	Ouette d'Egypte	*Alopochen aegyptica (Linnaeus, 1766)*	Na	Invasive	Bonn AnII/Berne AnIII/AEWA/CITES			x	
2989	**Perdrix grise**	***Perdix perdix***	VU	CC					x
4040	Pic épeiche	*Dendrocopos major (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	x
3619	Pic mar	*Dendrocopos medius (Linnaeus, 1758)*	LC	AC	ZNIEFF/PN/Berne AnII/DO				x
4474	Pic vert	*Picus viridis (Linnaeus, 1758)*	LC	C	PN/ Berne An2	x		x	x

Taxref cd_nom	nom_vernaculaire	*nom_scientifique*	Menace	Rareté clic_nat	Statuts	La flamengrie	La capelle	global	global
3603	Pie bavarde	*Pica pica (Linnaeus, 1758)*	LC	C		x		x	x
3807	Pie-grièche écorcheur	*Lanius collurio Linnaeus, 1758*	NT	PC	ZNIEFF/ Berne AnII/DO/PN			x	x
3420	Pigeon biset	*Columba livia (Gmelin, 1789)*	LC	CC	PN/ Berne An3 /DO An2/ CITES				x
3978	Pigeon ramier	*Columba palumbus (Linnaeus, 1758)*	LC	CC		x		x	x
3448	Pinson des arbres	*Fringilla coelebs (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An3	x		x	x
3688	Pouillot véloce	*Phylloscopus collybita (Vieillot, 1817)*	LC	CC	PN/ Berne An3	x		x	x
459638	Roitelet à triple bandeau	*Regulus ignicapilla (Temminck, 1820)*	LC	C	PN/ Berne An2	x			
3774	Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos (Brehm, 1831)*	NT	CC	PN/ Berne An2 / Bonn An2				x
3429	Rougegorge familier	*Erithacus rubecula (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2 / Bonn An2	x		x	x
4035	Rougequeue noir	*Phoenicurus ochruros (S. G. Gmelin, 1774)*	LC	CC	PN/ Berne An2 / Bonn An2	x		x	x
4571	Serin cini	*Serinus serinus (Linnaeus, 1758)*	VU	C	ZNIEFF/ PN/ Berne An2			x	
3774	Sittelle torchepot	*Sitta europaea (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	Berne AnII/PN			x	
3439	Tourterelle des bois	*Streptopelia turtur (Linnaeus, 1758)*	EN	CC	Berne AnIII/Bonn AnII/DO/PN/ZNIEFF/CITES			x	x
4129	Tourterelle turque	*Streptopelia decaocto (Frivald., 1838)*	LC	CC		x	x	x	x
4142	Troglodyte mignon	*Troglodytes troglodytes (Linnaeus, 1758)*	LC	CC	PN/ Berne An2	x		x	x
3187	**Vanneau huppé**	***Vanellus vanellus (Linnaeus, 1758)***	NT	CC	ZNIEFF/ PN/Berne an3/Bonn an2/ AEWA/ DO An2			x	
3187	Verdier d'Europe	*Carduelis chloris (Linnaeus, 1758)*	NT	CC	Berne AnII/PN			x	x